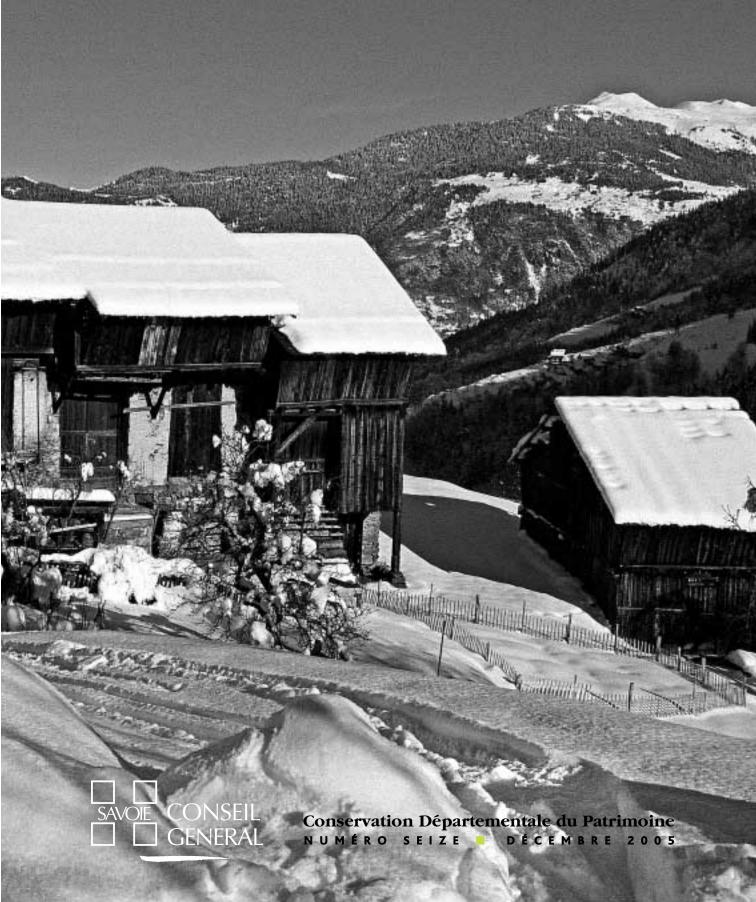
La rubrique savoie



ÉDITORIAL



Les granges de Chandon, commune de Méribel-les-Allues.

La rubrique des Patrimoines de Savoie

Numéro seize

Conseil général de la Savoie

Conservation départementale du Patrimoine Hôtel du département, BP 1802 73018 Chambéry cédex Tél. (00-33-4) 04 79 70 63 60 Fax (00-33-4) 04 79 70 63 01 E-mail cdp@cg73.fr

> Directeur de la Publication Philippe Veyrinas

> > Rédacteur en chef Philippe Raffaelli

Crédit photographique CAUE de la Savoie (couverture) Hervé Foichat, CDP (page 3) Archives départementales de la Savoie (page 4) Archives municipales de Cluses (page 5) Conservatoire d'Art et d'Histoire, Conseil général de la Haute-Savoie (pages 6 et 7) Jean-François Laurenceau, CDP (pages 8 et 9) Audrey Coda-Zabetta (avec l'aimable autorisation des propriétaires) Lucien Lagier-Bruno (pages 10 à 13) SDAP (pages 14 et 15) Caue de la Savoie (pages 16 et 17) Vincent Photos Forum / LTF SDAP (pages 18 et 19) Jean-François Laurenceau, Philippe Raffaelli, CDP (pages 20 et 21) Jean-Claude Giroud, Solène Paul, Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry

Réalisation
Editions Comp'AcT
Dépôt légal
4ème trimestre 2005
Tirage 2800 exemplaires
ISSN 1288-1635

(page 22)



ÉDITORIAL

La rubrique

n septembre dernier, le rendez-vous des *Journées européennes du patrimoine* a été, une fois de plus, un vif succès. Plus de 38 700 visiteurs ont été accueillis dans tout le Département. En point d'orgue des Estivales, le château des ducs de Savoie a plus particulièrement ouvert de nouveaux espaces comme les Salles basses ou la salle de réception de l'Académie de Savoie malgré les contraintes du plan Vigipirate. Une exposition installée dans le jardin du Vieux-Pavillon, a proposé au public quatre projets de cabinets d'architecture, après appel à projet et mise en concurrence, sur la rénovation et l'embellissement de la Cour d'honneur, des jardins et des abords, première étape de la valorisation patrimoniale du château portant sur l'amélioration de l'accueil du public et sur la création d'un pôle historique et culturel.

Le public, amoureux du patrimoine, tient en effet une place primordiale au cœur de la politique culturelle départementale et des actions de sauvegarde et de valorisation menées en faveur du patrimoine. Au cours de cette année, le Conseil général de la Savoie s'est impliqué davantage pour animer le *Réseau des musées et maisons thématiques de Savoie* et inciter le public à diversifier son intérêt pour les patrimoines des pays de Savoie : un *pass-musée* offre ainsi la possibilité au visiteur de panacher un parcours muséographique attractif par son éclectisme et la complémentarité des contenus archéologiques, historiques, ethnographiques, artistiques, scientifiques et naturalistes que proposent les établissements du réseau. J'ai tenu à ce que cette invitation au musée soit plus conviviale pour le plaisir de la découverte et pour l'enrichissement de chacun. Le Conseil général a ainsi demandé à Philippe Roman, poète et cuisinier humaniste, d'organiser des soirées autour de textes, savoureux et truculents, personnalisés pour six établissements, avec visite guidée ouverte à tout public et souper spectacle ; elles ont connu un vif succès. Par voie de presse, un article quotidien sur un objet insolite de musée a sollicité au cours de l'été la curiosité du public.

Une réflexion a été également engagée pour améliorer l'accessibilité des musées et maisons thématiques au public en situation de handicap. Enfin, le *Guide des musées et maisons thématiques* diffusé en nombre a été complété par deux dépliants sur les thèmes de l'Archéologie et de l'Artisanat.

Cette action départementale de promotion, d'amélioration de la qualité de l'accueil, de médiatisation et de vulgarisation, à l'attention de tous les publics, a pu être menée grâce au réseau des partenaires, privés et collectivités locales territoriales ; je souhaite qu'elle soit renforcée par la Conservation départementale du patrimoine en 2006, en parallèle au développement des *Itinéraires remarquables* qui sera poursuivi par la création de trois nouveaux parcours incitatifs pour découvrir sites historiques, monuments et personnages célèbres du département.

Pour un meilleur rayonnement des actions comme des projets patrimoniaux des territoires de Savoie, le Conseil général apportera en 2006 tout son soutien et le concours de la Direction Culture et Patrimoine pour améliorer l'offre culturelle en faveur des publics, notamment dans le cadre du renouvellement et de l'extension de la convention du Pays d'art et d'histoire de Maurienne-Tarentaise coordonné par la Facim, du réseau interdépartemental et transfrontalier « Sentinelles des Alpes » porté par MDP et des réflexions prospectives sur les patrimoines des nouveaux territoires engagées par les collectivités.

Jean-Pierre Vial Sénateur Président du Conseil général de la Savoie

Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie

Responsable Françoise Ballet, conservateur du patrimoine

Philippe Raffaelli, conservateur du patrimoine Jean-François laurenceau, assistant qualifié de conservation Vinciane Néel, assistante de conservation Françoise Canizar, rédacteur principal Nicole Dupuis, rédacteur Céline Mestrallet, secrétaire par intérim Hervé Foichat, chargé de l'informatisation des collections départementales et des nouvelles technologies

ont collaboré à ce numéro ■ Françoise BALLET ■ Corinne CHORIER, attachée de conservation, Conservatoire d'art et d'histoire de la Haute-Savoie (04 50 51 02 33) ■ Audrey Coda-Zabetta, étudiante Master 1^{ère} année Histoire, Université de Savoie audrey.coda-zabeta@etu.univ-savoie.fr ■ Muriel Faure, Chargée de mission, MDP, Coordinatrice du réseau Sentinelles des Alpes (04 79 25 36 98) ■ Chantal Fernex de Mongex, Conservateur du patrimoine aux Musées d'art et d'histoire de Chambéry (04 79 33 44 48) Hervé Foichat ■ François Forray (04 79 62 66 21) ■ Philippe Ganion, Architecte des Bâtiments de France, SDAP (04 79 71 74 93) ■ Monique HENRY-BARD, Professeur, Reinach Formations, Eplefpa (04 79 25 41 80) ■ Jean Luquet, Directeur, Archives départementales de la Savoie (04 79 70 87 70) ■ Christine de Montgros, Doctorante en Histoire de l'art, Université Pierre Mendès-France, Grenoble (04 76 90 11 36) ■ Danièle Munari, Assistante de Conservation du patrimoine chargée des archives communales, Archives Départementales de la Savoie (04 79 70 87 70) ■ Vinciane NÉEL ■ Sandrine PHILIFERT, chargée de mission CDP Florence Poirier, Attachée de Conservation du patrimoine, Archives municipales de Cluses (04 50 96 69 44) ■ Philippe Raffaelli ■ Karine Schwing, Architecte Dplg, Cédrik Valet, Chargé de mission, Caue de la Savoie (04 79 60 75 50)

Pour télécharger *La Rubrique des Patrimoines de Savoie* en format PDF, visitez le site internet du Conseil général de la Savoie **cg73.fr** et **savoie-culture.com**

Journées européennes du patrimoine 2005

Dans le département

Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées les 17 et 18 septembre 2005, autour des thèmes *J'aime mon patrimoine* et *Lieux et mémoire du spectacle vivant*. À cette occasion, le Conseil général a édité pour la seconde fois une brochure départementale diffusée largement par le biais des offices de tourisme et des sites patrimoniaux. Cette initiative répond à un double objectif : améliorer l'accès au patrimoine savoyard pour tous les publics et renforcer la cohérence de l'offre culturelle à l'échelle du département. Ces Journées ont été un succès puisque plus de 38 798 personnes se sont déplacées pour découvrir sites, musées et animations proposées.

Le nombre de sites ouverts à la visite était supérieur à 2004 (environ 50 sites ou animations en plus). On constate que la découverte d'un patrimoine de proximité est privilégiée, ce que confirme la forte fréquentation des territoires de Chambéry et d'Aix-les-Bains où 70,55% de l'ensemble des visiteurs se sont déplacés.

Les adultes constituent le public dominant (plus de 50%) suivis des seniors (23%) et des familles avec enfants (22%). Les adolescents sont peu représentés ou n'ont pas été identifiés comme tels par les organisateurs.

L'offre patrimoniale proposée lors des Journées est bien diversifiée. On note cependant une légère prédominance du patrimoine religieux, de nombreuses églises et monastères n'étant ouverts qu'à cette occasion.

La Direction Culture et Patrimoine a souhaité que ces Journées permettent à un public peut-être moins habituel de découvrir et de s'approprier le patrimoine, dans un contexte plus décontracté.

Au château des ducs de Savoie

La fréquentation du château des ducs de Savoie, site phare pour le Département, est passée de 3420 en 2004 à 4569 visiteurs en 2005, malgré une ouverture réduite en raison du plan Vigipirate. L'offre a été plus complète et diversifiée. Le quatuor Ayn a donné un concert le samedi aprèsmidi sur le parvis de la Sainte-Chapelle et des animations à destination des enfants ont été proposées par la Ville d'Art et d'Histoire de Chambéry.





Une exposition a été installée dans les jardins du Vieux-Pavillon pour présenter au public différents projets d'aménagement des abords du château Après appel public à concurrence, quatre équipes pluridisciplinaires d'architectes concepteurs ont été choisies pour leurs références et leur expérience en architecture paysagère et en conception lumière sur monuments et sites historiques par le Conseil général de la Savoie et invitées à proposer un projet d'embellissement de la



monument historique à travers une mise en lumière et l'aménagement des abords. La création d'un auditorium permettrait de faire entrer le château dans le XXIe siècle. L'équipe Bertrand Paulet redonnerait toute son caractère historique au château par un projet de valorisation de l'enceinte, des cours, des jardins et de l'esplanade qui serait transformée en un lieu d'agrément convivial pour les visiteurs



PATRIMOINES

L'équipe Itinéraire Bis mettrait en scène les accès du château en redonnant sa valeur historique au monument. Un grand parc serait créé permettant ainsi de relier les espaces du château au cœur historique de la ville de Chambéry. L'équipe Chambre & Vibert mettrait en avant le patrimoine architectural et l'histoire du château par une interprétation contemporaine. La revalorisation des vestiges, de l'enceinte et des portes ouvrirait le château sur la ville en continuité avec le passé de ce lieu emblématique de la Savoie

Le réseau des Musées

D ans le cadre du réseau des Musées et Maisons thématiques de la Savoie, une opération originale a été organisée en 2005 avec la collaboration de Philippe Roman, homme d'écriture, de théâtre et de cuisine installé à La Rochette.

Avec la volonté de faire découvrir les musées d'une manière plus ludique et d'attirer de nouveaux visiteurs une animation a été menée cette année dans six structures muséographiques : Maison des Jeux Olympiques d'hiver à Albertville, Musée Régional de la Vigne et du Vin à Montmélian, Le Grand-Filon à Saint-Georges-d'Hurtières, Musée de l'Ours des Cavernes à Entremont-le-Vieux, Musée gallo-romain à Chanaz et Radio-Musée Galletti à Saint-Maurice-de-Rotherens.

Le principe de ces soirées reposait sur une visite guidée grand public ponctuée de déclamations de textes suivie d'un dîner-spectacle. Pour chaque musée, Philippe Roman a composé un texte poétique tantôt en prose (L'homme et sa bonne mine), tantôt en rimes (Les clos de Savoie) pouvant parfois se lire de deux manières (Le casse-tête du spéléologue sondant le Granier) et donnant parfois une sensation de spirale infernale (Le Pantoum du village oublié) et a proposé un menu tout aussi original, toujours en rapport avec les sites : soupe d'ortie aux Hurtières, canapé de fromage à l'ail des ours à Entremont-le-Vieux, sauté de volaille à l'estragon aux arômes de Bergeron à Montmélian ou encore cuissot de porc rôti à la coriandre à Chanaz pour ne citer que quelques plats...

Sandrine Philifert, Jérôme Daviet

ARCHIVES



Ci-dessous, détail de la mappe d'Aiton, 1732

En bas, devis pour divers travaux et la fabrication des meubles du palais d'Aiton, XVIII° siècle.

Sources Archives départementales de la Savoie. Acte d'état du Prieuré d'Aiton et inventaire des meubles qui s'y trouvent, 1737, SA 3374. Inventaire des meubles et effets au palais d'Aiton et acte d'état d'icelui, 1779, SA 3377. Devis pour divers travaux et la fabrication des meubles du palais d'Aiton, sans date (XVIIIe siècle). Tabelle minute de la commune d'Aiton, 1730, C 1911. Mappe de la commune d'Aiton, 1732.

Le palais épiscopal d'Aiton

u début du XVIIIe siècle, à Aiton, sur un vaste promontoire qui domine le confluent de l'Arc et de l'Isère, Monseigneur de Valpergue de Masin, édifia un vaste palais. L'entretien de cette demeure devait être si onéreux que les successeurs de l'Evêque, décédé en 1736, renoncèrent à s'en occuper. Vidée de son riche mobilier et abandonnée, la demeure fut démolie à la Révolution. Bien plus tard, on bâtit à sa place un fort militaire. Le souvenir de cette demeure dont le nombre de fenêtres, disait-on, était identique à celui des jours de l'année aurait bien pu disparaître. Mais à l'aide de quelques archives achetées en salle des ventes par les Archives départementales de la Savoie, l'image du palais peut aujourd'hui être redessinée.

Bienvenue chez Monseigneur François Hyacinthe de Valpergue de Masin, Evêque de Maurienne. Un jour en 1735...On pénètre dans la propriété par un portail en pierres de taille et une grande cour toute en longueur, bordée de chaque côté par une rangée de marronniers et traversée par une double rangée de tilleuls qui mène à l'entrée du palais. Dans un coin de la cour, un édifice sans muraille à six colonnes abrite un four à pain, un poulailler et une porcherie.

Le palais, que l'on nomme également prieuré d'Aiton, est environ aux deux tiers de la propriété. De l'autre côté, se trouve une vaste terrasse entourée de hauts murs d'appui. Le terrain carré se termine en pointe tronquée au sommet. Il y a là des parterres de verdure. La vue est magnifique au confluent de l'Arc et de l'Isère.

Dans un coin de la terrasse se trouve une chapelle. Elle est meublée d'un autel en bois et d'un tableau à cadre doré représentant la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et quelques autres figures. Le devant d'autel est en cuir doré.

Les deux façades sont identiques. La demeure, peinte en brique rouge, est de style italien. Les angles des murs sont en pierres de taille ainsi que les encadrements des portes et des fenêtres. Le vaste toit à quatre pans est bordé d'une grande corniche pour l'écoulement des eaux. On peut également voir des embellissements de gypse sur les façades. Les cheminées sont hautes et nombreuses. La maison comporte un rez-de-chaussée, deux étages et un galetas. Les fenêtres du premier étage sont vitrées, les autres sont recouvertes de papier huilé. On compte pas moins de soixante-deux ouvertures dont quatre portes-fenêtres.

C'est une grande et belle bâtisse rectangulaire. La date précise de sa construction n'a pas encore été trouvée. On sait cependant que le palais est construit à l'emplacement de l'ancienne église d'Aiton, démolie vers 1699-1700. On y pénètre par un vestibule qui conduit à la cuisine. Cette vaste pièce est dallée de grandes pierres plates. Outre les ustensiles ordinaires, elle est équipée d'un vaste potager de gypse où on entretient les braises pour la cuisson des repas. On trouve encore au rez-de-chaussée une chambre voûtée, un lavoir et un office. Toutes les fenêtres sont grillées de fer.

Un bel escalier de pierres de taille mène au premier étage. Il débouche sur un immense salon qui traverse le palais. Côté cour, il s'ouvre sur un balcon. De l'autre côté, une porte-fenêtre donne de plain-pied sur la terrasse. Il est meublé de bancs de bois destinés à accueillir les visiteurs. L'appartement de Monseigneur de Valpergue de Masin se trouve à droite du salon. Une porte-fenêtre permet d'accéder à la terrasse. Il est composé de deux pièces (une chambre et un cabinet) et d'un petit espace réservé aux latrines. Les deux pièces renferment un lit avec son ciel, ses rideaux et tout le mobilier nécessaire au confort : fauteuils à la dauphine, canapés, commode, secrétaire à plusieurs tiroirs, tables. Les murs de la chambre sont couverts d'une tapisserie couleur chair à fleurs vertes, rayée de rouge. Un tapis de moquette verte recouvre le sol.

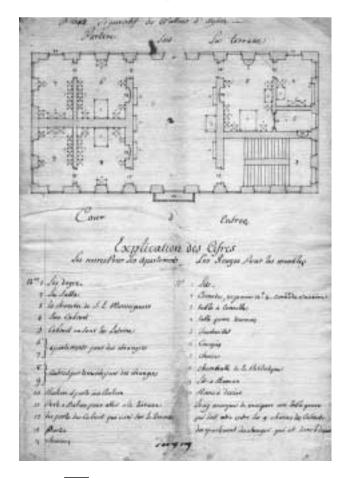
Deux appartements de deux chambres entièrement meublées se trouvent de l'autre côté du salon. L'un dispose d'un accès direct à la terrasse. Cependant la façon du mobilier est moins riche.

Le deuxième étage paraît réservé aux officiers et aux domestiques. Plusieurs chambres et un petit salon se répartissent le long d'un corridor qui mène aux lieux communs. Une chambre est réservée au maître d'hôtel. Le troisième étage est celui du galetas.

En ressortant du palais, la propriété donne sur une forêt qui tombe à pic vers la vallée. Sur la gauche, elle est bordée par les vignes et à droite par les jardins du fermier du palais. La ferme à proximité de l'entrée de la cour est constituée d'une écurie pour les chevaux et les vaches, d'une grange et d'un cellier où se trouvent des tonneaux cerclés de fer et le pressoir pour le vin. Monseigneur est en effet propriétaire de plusieurs parcelles de vigne, dont une se trouve derrière les murailles du palais. Les pièces d'habitation du fermier sont à l'étage. Une galerie longe l'appartement.

Tout ceci constituait une remarquable demeure qui faisait les délices de son propriétaire. À bien des égards elle devait faire partie des plus belles et modernes maisons nobles de Savoie.

Danièle Munari



Les papiers à entête

témoins de notre patrimoine économique

'histoire de la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, est fortement marquée par son activité industrielle liée à l'horlogerie puis au décolletage. Depuis le XVIII° siècle, elle en façonne l'économie mais également le paysage et les mentalités. Autant dire que tout témoignage est primordial à conserver pour mieux connaître cette histoire économique. C'est le cas des papiers à entête des entreprises locales, que les Archives municipales de Cluses viennent d'inventorier.

Utilisé pour la correspondance ou l'établissement de factures, le papier à entête a également été employé comme support pour message publicitaire, à une époque où l'entreprise n'avait guère d'autres moyens de communication. On peut distinguer un « âge d'or », situé entre 1880 et 1914 : la présentation de l'entreprise, associant texte et iconographie, a alors été largement soignée. Le développement de nouvelles techniques d'imprimerie et d'illustration a rendu possible cette créativité.

Les Archives de Cluses conservent de nombreux spécimens de ces documents. Le plus ancien date de 1858. La lecture de ces papiers industriels est très instructive : ils nous renseignent sur l'histoire économique, l'histoire des techniques, l'architecture industrielle. Une foule d'informations peut y être glanée : généalogie de l'entreprise, localisations géographiques, branches d'activités, types et méthodes de production, distinctions reçues aux expositions industrielles, etc.

Une étude d'ensemble du fonds permet de brosser la typologie et l'évolution de l'industrie locale. Jusqu'à la fin du 19ème siècle, l'horlogerie est omniprésente, que ce soit en production ou en commerce. Dans l'industrie, chacun a sa spécialité : la Maison Béné Frères de Scionzier annonce une « fabrique de pignons », les Cartier d'Arâches, une « spécialité dans les remontoirs ». À Magland, les Perrollaz font dans les « barillets ». Chacun a également sa technique : le « pivotage », le « taillage », le « tournage sur métaux » ou le « décoltage ». Au début du XXe siècle, le décolletage est passé au stade d'industrie, à part égale avec l'horlogerie. En 1926, les fils de B. Dépéry possèdent une « manufacture d'horlogerie et de décolletage », et produisent des réveils et pendulettes de marque DEP, comme Dépéry bien-sûr, mais également comme « Durée, Elégance, Précision », leur slogan publicitaire. À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, l'horlogerie a quasiment disparu. Pendant les « Trente Glorieuses », le décolletage omniprésent génère une foule d'activités annexes : fourniture de métaux, transports routiers, etc. Il évolue en « décolletage de précision », « décolletage automatique », « micro décolletage »...

L'intérêt n'est pas seulement documentaire. Certaines entêtes se révèlent être de véritables petits chefs-d'œuvres d'art lithographique, signés par des imprimeries lyonnaises (Ramboz, Richard), genevoises (Excoffier) voire bizontine (Delagrange Louis). Il faut cependant se méfier des représentations qu'elles comportent... Si l'on compare l'usine clusienne de Louis Carpano dessinée sur son papier à entête de 1893 avec la réalité du bâtiment, sur carte postale par exemple, on s'aperçoit que l'ambitieux entrepreneur a quelque peu enjolivé et considérablement agrandi son patrimoine immobilier! Au cours du



XX^c siècle, quelques industriels introduiront la photographie.

Les dessins servent également à représenter les produits. Le mouvement d'horlogerie des Ets Carizet-Brunet est romantiquement mis en valeur par une orchidée volubile. En 1948, la maison Bretton illustre son papier du dessin de la lampe électrique manuelle qu'elle a inventée, éclairant la façade de sa toute nouvelle et imposante usine. Son grand rival, les Ets Carpano, utilise quant à lui la fixation de ski Superdiagonal qu'il commercialise.

La richesse documentaire et esthétique de ces documents commence à éveiller l'intérêt des chercheurs, ce qui n'est que justice. Les Archives municipales d'Annecy ont également réalisé un inventaire de leur collection. C'est une façon attrayante et originale de découvrir notre histoire économique. On peut seulement regretter qu'aujourd'hui, dépassées par d'autres supports plus médiatiques, les entêtes se caractérisent surtout par leur sobriété, pour ne pas dire par leur pauvreté.

Florence Poirier



ARCHIVES

Ci-contre à gauche, très jolie entête des Ets Bretton, qui associe bâtiment et production, 1948, Archives municipales de Cluses.



Entête des Ets Carpano, 1893, Archives municipales de Cluses.



Style art nouveau pour cette entête de fabrique d'horlogerie, 1906, Archives municipales de Cluses.

COLLECTIONS



Portrait d'un général d'Empire, le général Chastel, Louis Léopold Boilly, Ecole française, XIX^e siècle, buile sur toile, 22 x 17 cm, n° inv. 1985-1-45. Conseil général de la Haute-Savoie.

la collection de peintures du général baron Chastel

(1774-1826)

La collection de peinture ancienne du baron Amé Pierre Louis Chastel, acquise par le Conseil général de la Haute-Savoie en 1985 n'avait jamais fait l'objet d'une étude systématique. Le service des collections de la Direction de la Culture a entrepris de faire restaurer les tableaux sur bois et sur cuivre et un certain nombre d'huiles sur toile, les plus fragiles et les plus menacés. Depuis 2000, 27 tableaux ont ainsi fait l'objet d'une intervention. En faisant appel notamment aux équipes du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, le service des collections a souhaité garantir la qualité des travaux selon les normes actuelles, et obtenir un avis sur des tableaux dont l'attribution – ou même la période de réalisation – n'était pas certaine. Ainsi en est-il de deux très belles peintures sur bois respectivement attribuées à Breughel le Jeune et Willem Claesz Heda.

Dès 1999, des recherches entreprises notamment au Musée d'Art et Histoire et aux archives d'État de Genève, ont abouti à un premier dossier documentaire, faisant apparaître la partie de la collection restée en Suisse. En 2004, la collection a fait pour la première fois l'objet d'une étude universitaire par une historienne d'art, Christine de Montgros, à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble (LMD 2, sous la direction de Marianne Clerc, Département d'histoire de l'art). Corinne Chorier



Portrait d'homme à la fraise blanche, *Jan Van Scorel (autour de)*, *Ecole bollandaise*, 1599, buile sur bois, 64 x 49 cm, n° inv. 1985-1-44. Conseil général de la Haute-Savoie.

esprit de la Révolution souffle, sur notre région, au lendemain de la prise de la Bastille et le jeune Amé-Pierre-Louis Chastel, né à Veigy (Chablais) en 1774, s'engage, enthousiaste, en 1792, dans la cavalerie de la Légion Allobroge qui participera à la « libération » du duché de Savoie¹. Il prend part, aux côtés de Bonaparte, au siège de Toulon en 1793, à la campagne des Pyrénées Orientales (ans II et III) puis à celle d'Italie (ans IV et V). Dès lors, Amé Chastel va suivre Napoléon dans sa conquête de l'Europe 2. Ses états de service mentionnent son ascension dans la hiérarchie et seront récompensés par l'obtention des différents grades de la Légion d'honneur³ et d'autres distinctions. Il a certainement été sensibilisé à l'art durant ses années de formation. Malgré ses déplacements nombreux, il s'attache à développer une collection de peintures de tout premier plan. Celle-ci contribue sans doute à asseoir sa position sociale dans la nouvelle société impériale. Les archives étant muettes quant à sa genèse, nous pensons qu'achats et « prises de guerre » ont vraisemblablement été les deux modes d'acquisition des tableaux 4

La rédaction de deux testaments successifs et contradictoires sexplique le litige entre les deux héritiers, son frère François et sa sœur Joséphine, et la Ville de Genève, litige qui aboutit, finalement, à une dispersion de la collection dès 1826 s. Dans le premier testament, il les nomme comme étant ses héritiers : « Ils se partageront par égale part tout ce que je laisserai au jour de mon décès en bien, rentes, créances de quelques espèces que ce soit. » Une mention est faite au dos de ce papier indiquant le legs de sa galerie au Musée Rath

(Genève). En effet, bien qu'ayant obtenu la nationalité française en 1817 et résidant à Ferney-Voltaire, il souhaite léguer sa galerie à cette nouvelle institution, inaugurée en 18267. Néanmoins, conscient de sa valeur pécuniaire, il assortit ce don d'une close de construction d'un quai en bordure du Rhône par la Ville de Genève. Dans le deuxième testament, dicté au notaire, maître Jean-François Richard, le jour de son décès, le général nomme et institue pour « ses héritiers, seuls et universels, chacun d'eux à part égal, François et Joséphine Chastel, mes chers frères et sœurs, à la charge d'acquitter mes dettes. » La close concernant le legs des tableaux à la Ville de Genève a disparu.

La consultation des procès-verbaux, consignés dans les Registres du Conseil d'État et conservés à Genève permettent de suivre les négociations entre les deux parties, chacune se référant à l'un des deux testaments. Au final, les professeurs de droit de la faculté n'étant pas d'accord entre eux et le coût de construction du quai semblant trop onéreux pour la Ville de Genève, une transaction sera proposée à la famille : douze œuvres, choisies en concertation par deux experts représentant chaque partie, seront « données » par la famille à la Ville de Genève. Ces douze tableaux sont conservés, de nos jours, au musée d'Art et d'Histoire de cette ville. Le reste de la collection est parvenu jusqu'à nous au gré des testaments des différents héritiers, que nous avons pu consulter aux Archives départementales de la Haute-Savoie, et à son rachat par le Conseil général de Haute-Savoie en 1978.

En regard de ses choix artistiques, le général baron Chastel est un homme cultivé, au fait du goût de son époque en matière de peinture. Lors de ses permissions, il réside à Paris et n'hésite pas à commander son portrait que nous pensons réalisé par un artiste à la mode, Louis Léopold

Dans la continuité du XVIII e siècle, sa galerie est composée de nombreuses scènes de genre et de paysages, inspirés des écoles du Nord, et se trouve marquée d'une préférence pour le courant naturaliste : représentation de la vie sociale, réalisme des portraits, paysages croqués en pleinair et recomposés en atelier. La peinture d'histoire mythologique est peu représentée : nous pouvons citer une copie de la Vénus de Giorgione et une huile sur cuivre, Achille parmi les filles de Lycomède que nous avons identifiée comme copie d'après un bozzetto de Rubens (ce dernier a servi à la réalisation d'une tapisserie conservée, de nos jours, à Anvers au Rubenshuis). En effet, elle est à la fois onéreuse et parfois difficile de compréhension pour un public d'une culture moins livresque que les collectionneurs de l'Ancien Régime. Le général ne semble pas être fasciné par l'Antiquité et le courant néoclassique qui s'en inspire 8. La présence de plusieurs huiles sur cuivre et la recherche de signatures témoignent de son souci d'authenticité. Très attaché à sa galerie, il fait restaurer les tableaux si nécessaire9. Des peintures attribuées à des noms aussi prestigieux que Pierre Brueghel le Jeune et de Willem Claesz. Heda sont en cours de restauration et d'étude par le C2 RMF et le Département des peintures du Louvre.



Il est enfin intéressant de noter la présence d'un certain nombre de copies dans cette collection. Certaines ont été achetées en connaissance de cause puisque le général les mentionne dans son premier testament. La copie n'a pas alors la connotation négative que nous lui connaissons de nos jours. Elle permettait de répondre au goût des amateurs, pour un coût moindre, mais faisait également partie de la formation des artistes à l'Académie. Nous avons pu identifier un certain nombre d'œuvres, et localiser les originaux signés par de grands artistes ainsi La Sainte Famille avec saint Jean-Baptiste inspirée de la Vierge à l'Œillet de Raphaël conservée à la National Gallery (Londres), Personnages dans le parc de Steen d'après l'original de Rubens au Kunsthistorisches Museum (Vienne) ou La Cascade d'après l'œuvre du même titre de Ruisdael, conservée à la Residenzgalerie (Sazlburg).

Le travail de recherche entrepris autour de la collection Chastel a permis de réaliser une première synthèse technique de sa galerie. Néanmoins, des zones d'ombre existent encore quant à l'attribution et à la datation de certains tableaux. Il a également permis de retracer la carrière du général Chastel sans toutefois dévoiler sa personnalité ou le rapport qu'il entretenait avec ses tableaux. Sur l'importance de sa collection initiale, le mystère reste entier.

Christine de Montgros

conservée aux Archives

1. Par décret du 27 novembre 1792, l'ancien duché de Savoie dont le chef-lieu est Chambéry. devient le 84e département français, le département du Mont-Blanc. La République de Genève est rattachée à la France par le traité du 26 avril 1798. Le 25 août 1798. c'est la création du département du Léman avec Genève pour chef-lieu. Il englobe Genève, le Pays de Gex, le Chablais, le Faucigny et le nord du Genevois.

2. Une lettre, datée du 24 germinal an 12 et

nationales, prouve son engagement sans faille à servie la République. Archives nationales: n°6916/B/3 cote BB/11/124/2 3. Shat, Archives historiques, département de l'Armée de terre, Vincennes: 7 Yd 541. 4. Deux œuvres (copies d'après Cornélis van Poelenburgh), conservées au musée d'Art et d'Histoire de Genève, portent au dos des cachets de douane de l'Académie de Milan pour l'exportation (Le Repos

Passage du bac, Peter Gheyrel (attribué à), Ecole flamande, XVIIe siècle, buile sur cuivre, 27 x 39 cm, n° inv. 1985-1-33. Conseil général de la Haute-Savoie

durant la fuite d'Egypte, n°Inv. 1827-003, Tobie et l'ange, n° Inv. 1827-000) et un troisième, (copie d'après Aelbert Cuyp), des fragments de papiers de douane avec l'aigle impérial (Vaches au repos, nº Inv. 1827-0007) ce qui prouve la provenance étrangère de ces trois œuvres.

5. L'un, olographe daté du 8 octobre 1826, l'autre du 16 octobre 1826

6. Archives d'Etat de Genève : notaire

Jean-François Richard. vol. 28, actes nº 586 et 602 et Jur. Civ. Aaq p. 231. 7. Archives nationales, Paris, Procès d'individualité au nom du général Chastel à la date du 17 décembre 1817 : nº 6916/B/3 cote BB.11/124/2. Le général possédait une maison à Genève, rue de Derrière le Rhône n°90 (aujourd'hui. rue du Rhône nº 46). 8. Une œuvre témoigne cependant de ce courant, la copie du tableau d'Adrian van der Werff (1659-1722). conservé au Louvre. Ioseph et la femme de Putiphar. 9. Archives d'Etat de Genève, Registre du Conseil

d'État de Genève cote RC

338 p 399 : « Mon plus beau

tableau, le Cupidon, est chez

Mme la veuve Grand pour

être restauré. »

MONUMENTS



& ÉDIFICES

Le château Reinach

à La Motte-Servolex

Propriété du Conseil général de la Savoie depuis 1936, le château et le domaine Reinach ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2003. Aux Costa de Beauregard avait succédé Théodore Reinach, député radical de 1906 à 1910, à qui l'on doit l'aménagement remarquable de ce vaste domaine de 40 hectares qui abrite aujourd'hui Reinach Formations, établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Aux Archives Départementales de la Savoie, le Fonds Bourguignon 118 F rassemble des archives du secrétaire de Théodore Reinach, Jean Bourguignon, alias Jacques Doppet, rédacteur en chef du journal Le Démocrate Savoisien. Voir *La Rubrique*, n° 15 de juillet 2005, p.8 et 9, article de Mme Francine Glières.

n 1813, le château de La Motte devient la propriété des Costa de Beauregard lorsque Elisabeth Roch de Quinson, l'épouse de Victor Costa de Beauregard, hérite de son père. Trois générations de Costa façonnent le domaine. Le parc romantique et ses fabriques réalisés par J. Lalos en 1813 apporte un cachet remarquable au site.

En 1890, le domaine quitte la propriété des Costa lorsque Albert Costa de Beauregard l'échange contre l'île de Port-Cros, avec Ferdinand Noblet ². Dépité par la vie politique savoyarde, Albert Costa se consacre à l'écriture durant un temps dans ce lieu à la mode pour les écrivains de la NRF.

En haut à droite, cheminée, boiseries et cuir estampé de la salle à manger.

Ci-dessous, vue du domaine. En 1898, le domaine est vendu à un parisien : Théodore Reinach, homme de lettres. En 1901, le nouveau propriétaire termine la rénovation de l'ancienne demeure en un édifice majestueux du XIX° siècle qui mérite d'être décrypté, à la lumière de cette brillante personnalité.

A la même époque, la merveilleuse Villa Kérylos³ de la Fondation Théodore Reinach sort de terre ; plus tard, elle rendra célèbre son propriétaire éponyme. Certes, en apparence, ces deux édifices ne se ressemblent pas : Kérylos, une « folie » de la Côte d'Azur, re-création d'une villa patricienne grecque dédiée aux plaisirs des arts ; à La Motte, le château de style néo-Louis XIII est consacré à une réflexion plus politique. Ici, l'esprit de ce Dreyfusard engagé est présent dans les éléments du décor : le paradoxe d'un homme de lettres, milliadaire, député du parti radical,



propriétaire du journal de gauche *Le démocrate Savoisien*, créé en 1903. Dans ces deux demeures, Reinach exprime ses idées.

L'architecte Louis Legrand 4 habille en 1899-1901 la structure du bâtiment Costa de brique et pierre ; il coiffe les trois corps de bâtiments de quatre étages de toits galbés à pente raide égayés d'une dizaine de gracieuses souches de cheminées géminées, apportant ainsi le cachet néo-Louis XIII. Cet édifice imposant permet de loger sa nombreuse famille durant les vacances en Savoie et d'accueillir aussi de nombreux amis intellectuels et politiques.

La rénovation est globale, entièrement confiée au même auteur, ce qui apporte raffinement et harmonie. Même <u>l</u>es poignées de portes et de fenêtres ont été façonnées pour rester dans la thématique de ce château!

La décoration de trois pièces du rez-de-chaussée puise dans l'éclectisme fourre-tout du XIX°. Certains pourraient trouver l'ensemble prétentieux, mais à La Motte, ceci prend sens dans les leçons du passé soigneusement choisies par Reinach l'érudit, le « Fou de La République » ⁵.





Ce dévot de l'État, helléniste confirmé, utilise les allégories de la mythologie antique pour exprimer les valeurs de la République. Un bestiaire mythologique surgit dans les moindres détails de la décoration.

Pour le grand salon, il choisit des copies de peintures du XVII° siècle, de facture baroque : *Le char d'Apollon*, *Orithye et Borée* d'après Charles De Lafosse, *L'enlèvement de Déjanire* d'après Guido Reni, *Céphale et Procris, La chasse d'Actéon*, des hommages à Aphrodite, à Céres, *Mars et Vénus* d'après Rubens. Reinach célèbre l'intégration et la paix sociale en plaçant *Henri VI partant pour la guerre* d'après Rubens au cœur du salon. Sur le manteau d'une cheminée néo-louis XIII, il s'invente des armoiries à la gloire du savoir et de la justice, rendant son message plus redondant en écrivant sur un ruban *« Te servo lex »*. Le tout s'organise tel une grammaire.

A l'est, le bureau du maître des lieux s'assagit mais s'agrémente cependant d'une cheminée- alcôve en bois fruitier, au décor de style Troubadour de grande allure.

A l'ouest, la salle à manger apporte l'apaisement d'une belle harmonie néo-classique, composée de deux hémicycles. Dans la lumière des vitraux en grisaille, nous retrouvons les mythologies grecques. Aux murs, une série de huit panneaux délimités par des colonnes et des pilastres de noyer sont ornés de cuirs repoussés, peints et estampés, signés Henriette Massy dont la facture méticuleuse de fleurs sauvages rejoint excellemment celle des artistes naturalistes en vogue. Petite concession à la mode Art nouveau d'alors!

Bien sûr, ces idées républicaines sont communes à bien des proclamations électorales de la paix sociale, en cette période de la III e République. Ici, Reinach ose les afficher dans l'éclectisme très réfléchi des intérieurs de sa demeure.

Monique Henri-Bard

- 1. Feuillas Dominique, Izembart Hélène, *Le domaine Théodore Reinach à La Motte-Servolex*, mémoire de CEEA, Jardins Historiques et Paysage de l'Ecole d'Architecture de Versailles, Paris, 1998, 148 p. et annexes 241 p.
- **2.** Echange de la propriété avec M. le Marquis Albert Costa de Beauregard devant Maître Pierre Georges Paget, notaire à Hyères (Var) le 25 mars 1890, transcrit au bureau des hypothèques de Chambéry le 8 avril 1890, vol 820 n°47 (cité par l'acte de vente de la propriété par M. Noblet à
- T. Reinach transcrit le 5 octobre 1898.
- **3.** Vian des Rives Régis, *La villa Kérylos*, Les Editions de l'Amateur, Paris, 2001, 223 p.
- 4. 25 plans de la rénovation par Louis Legrand sont déposés en mairie de La Motte-Servolex. L'architecte
 Louis Legrand est né à Paris en 1852 : il est élève de
- J.A. Emile Vautremer (1829-1914) à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, lui-même adepte de Viollet-le Duc et s'exprimant dans le style roman. Parmi ses travaux, on note l'hôtel Deville, maison de rapport à Paris ; l'agrandissement du château de Mussy dans l'Aude et du château de la Valette en Mayenne ; le couvent de l'Assomption à Saint Sébastien et l'hôtel Mauro à Madrid en Espagne.
- **5.** Pierre Birnbaum, *Les fous de la République*, Paris, Fayard, 1992, chap. 1.
- **6.** On donne aussi le nom *Les désastres de la guerre* à cette toile installée au Palais Pitti à Florence.



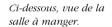
Cheminée



MONUMENTS

ÉDIFICES

À gauche, détails du plafond.





Le domaine Théodore Reinach

héberge Reinach
Formations,
Etablissement Public
Local d'Enseignement
et de Formation
Professionnelle
Agricole, qui
regroupe un lycée
d'enseignement
agricole, un centre de
formation pour
apprentis et pour
adultes, une

exploitation agricole et un atelier technologique. Il est ouvert au public lors des journées du Patrimoine, des Parcs et Jardins, Portes Ouvertes et sur rendez-vous pour les groupes. Tél. 04 79 25 41 80. Le parc du domaine a

été inscrit par la

DIREN comme jardin

remarquable en 1991.

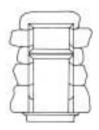




DOSSIER



Armoiries de la famille de Chevelu



Baie verticale séparée par une traverse.

Les maisons-fortes du Petit-Bugey

au Bas Moyen Âge

Cette étude a été réalisée en première année de master Histoire à l'Université de Savoie, sous la tutelle de Christian Guilleré, professeur médiéviste, avec le soutien du SDAP et de la CDP. Elle a répondu à la sollicitation conjointe du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard et de la Communauté de Communes de Yenne (avec le concours du fonds européen Leader), désireux de mieux connaître ce patrimoine bâti qui imprègne fortement le paysage du « Pays Yennois », afin de le protéger et de le mettre en valeur.

Une région de « marche » au cœur de l'histoire savoyarde

C'est à la fois un sujet large, il concerne une quarantaine de sites répartis sur le territoire de l'actuel canton de Yenne, correspondant sensiblement à l'ancienne appellation de Petit-Bugey ou Bugey Savoyard, et pointu puisque ce patrimoine privé s'avère très peu renseigné, que ce soit par l'enquête de terrain, l'archéologie ou par l'examen approfondi des sources archivistiques. Cependant, malgré toutes les difficultés, l'étude de la période chronologique an Mil – XV e siècle, est la clef de voûte permettant de comprendre la présence de cette multitude de sites sur un terri-

toire aussi restreint et pauvre économiquement mais qui s'avère être un axe de passage majeur. En effet, cette période correspond à l'émergence des résidences seigneuriales et s'inscrit dans un contexte historique marqué par la mise en place du comté de Savoie et l'essor de la féodalité.

Si l'histoire médiévale de l'Avant-pays savoyard est encore relativement obscure, il ne faut néanmoins pas négliger qu'il s'agit là des possessions initiales de la Maison de Savoie. À compter de la mort du dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, en 1032, ces terres constituèrent le noyau de départ de la formidable expansion des comtes, en compétition avec les Dauphins et les comtes de Genève pour gagner les cols alpins. D'ailleurs, la forteresse de Pierre-Châtel, devenue chartreuse au XIV e siècle, témoigne encore fièrement de cette époque fastueuse.

Malgré un milieu physique très tourmenté et encloisonné, le Pays Yennois fut un véritable trait d'union reliant le bassin chambérien, et plus largement les vallées alpines, au Bugey et à la Bresse, voire au Lyonnais tant convoité par les Princes savoyards (col du Chat, cluse de Pierre-Châtel et points de franchissement du Rhône).

Le sujet complexe renvoie à une notion fluctuante, celle de « maison-forte », dont la définition n'est pas encore clairement établie, du fait de nombreuses variantes typologiques selon les régions. L'intérêt pour ce type de constructions est, de plus, relativement récent dans le milieu de la recherche, particulièrement sur le territoire savoyard.



Localisation cartographique succincte des sites



tracé schématique de l'ancienne voie impériale Aoste-Genève



tracé schématique des anciennes voies romaines secondaires



sites formant un ensemble défensif cohérent



sites défensifs liés à un axe de communication majeur

Les caractéristiques des résidences seigneuriales du Pays Yennois

Définir la maison-forte dans ses généralités face aux particularismes locaux et caractériser un édifice en tant que tel, nécessite de disposer d'un grand nombre d'informations tant architecturales qu'archivistiques. Il est préférable, pour le secteur étudié, d'employer l'expression de « résidence seigneuriale ». Les édifices dans leur quasi-totalité ont été largement remaniés, modifiés, agrandis, depuis leur construction et transformés en ferme au cours des XIX et XX es siècles.

Situation et morphologie des sites

Il est important de remarquer que le choix d'implantation des sites n'est nullement, et en aucun cas, laissé au hasard. Ainsi, les éléments déterminants sont généralement la présence d'eau dans un rayon inférieur à 20 mètres et une situation de hauteur (éminence naturelle, coteau, voire pente abrupte) qui permet d'affirmer une domination et/ou de surveiller un point stratégique. Mais il est également possible de relever l'isolement qui caractérise la plupart de ces maisons-fortes même si elles se situent néanmoins à proximité d'un axe de communication majeur les reliant à la vie communautaire. Enfin, ces constructions sont, d'une manière générale, entourées d'un jardin (potager & plantes médicinales) et plus largement de terres agricoles, de vignes et de forêts.

Quant aux constructions, elles se distinguent par un corps de logis quadrangulaire (335 m² au sol en moyenne) couvert d'un important toit à quatre pans en tuiles écailles et flanqué d'une ou plusieurs tours, le plus fréquemment circulaires et situées dans les angles. La présence de dépendances à vocation agricole n'est pas rare, le tout formant un ensemble cohérent, centré sur une cour intérieure et ceint par un mur.

Si l'expression « maison-forte » induit un certain caractère défensif, celui-ci est peu marqué, voire inexistant pour les sites de l'ancien mandement de Yenne. Il se résume à la situation de hauteur énoncée précédemment, à l'existence de tours de flanquement, qui ne sont pas sans rappeler châteaux et bâties savoyards, à l'épaisseur des murs souvent supérieure à un mètre et à quelques ouvertures de tir. Ces dernières, généralement concentrées sur les tours, revêtent plusieurs



Tour résidence, Prélian, Saint-Jean-de-Chevelu.

formes dues aux évolutions de l'armement (archères, arbalétrières, canonnières...) et imitent celles des châteaux comtaux, ou sont le fruit d'un remploi. Elles n'ont souvent qu'une fonction symbolique.

Proposition de classement typologique

Un corpus très hétérogène, les aléas stylistiques ainsi que les difficultés de datation rendent tout classement délicat. Malgré ses lacunes, la typologie proposée offre néanmoins une vision d'ensemble des sites étudiés. Elle se fonde sur la morphologie avérée ou supposée du noyau d'origine de chacune des maisons, doublée d'un indice chronologique : les dates charnières de 1355 et 1377 (traités de Paris) qui marquent la fin des hostilités entre les Dauphins et les comtes de Savoie. Ce classement typologique écarte donc les sites entièrement restaurés et dont la morphologie primitive est à ce jour totalement inconnue (7 sites).

DOSSIER



Haut-Somont, carte du début du XX^e siècle.



Archère canonnière, site du Clos de Chambuet, Vonno

les sites antérieurs à 1350

Les sites disparus ou ruinés (5 sites)

Ce sont les plus anciennement mentionnés dans les sources manuscrites et ils correspondent aux fiefs les plus importants de l'ancien mandement de Yenne, appartenant aux familles les plus illustres. Simple coïncidence ou cette puissance les a-t-elle prédestiné à une disparition plus rapide? Il est possible qu'un lien puisse exister, mais il est impossible d'affirmer lequel: problèmes de lignage, volonté princière, poids de la Révolution française....

Les tours résidences (6 sites)

Ce type de construction se caractérise par une tour quadrangulaire, de structure massive (75m² au sol en moyenne, 3 ou 4 niveaux), qui conserve une allure défensive relativement imposante et abrite une habitation seigneuriale qui justifie, par l'importance de cette fonction résidentielle, les appellations de « tour résidence » ou « maison



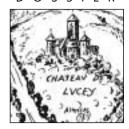
Maison flanquée d'une tour, Chambuet, Yenne.

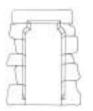
tour ». Il concerne les sites les plus anciens, mais leur évaluation quantitative ne peut être qu'approximative en raison des difficultés à connaître leur état initial puisque l'évolution classique propre aux tours résidences consiste en l'imbrication, au fil du temps, d'autres corps de bâtiments autour de celles-ci (Prélian, Saint-Jean-de-Chevelu).

Les maisons flanquées de tour(s) (8 sites)

Ne sont répertoriées ici que les structures qui combinent la construction d'un corps de logis, de plan quadrangulaire (140m² au sol en moyenne, 2 ou 3 niveaux) et de véritables tours de flanquement. Celles-ci, dont le nombre peut varier entre une et quatre, sont généralement circulaires et situées dans les angles du logis; s'élevant sur 3 à 4 niveaux avant leur arasement. Elles concentrent l'essentiel de l'appareil défensif de ces sites et ne revêtent donc aucune fonction résidentielle. Sur le plan chronologique, ce type d'édifice semble légèrement postérieur au précédent, mais il est plus facilement repérable en terme de phasage des constructions (Le Clos de Chambuet, Yenne).

DOSSIER





Porte de communication avec coussinets galbés.

Une architecture de compromis entre château et maison paysanne

Les matériaux

La petite noblesse étant à l'origine des édifices étudiés, il n'est pas étonnant que les matériaux employés pour leur construction soient de qualité moyenne, issus de carrières et de fournisseurs locaux. Ainsi, la plupart d'entre eux sont construit en petit appareil, principalement des galets, les pierres de taille étant uniquement réservées aux chaînages d'angle et aux encadrements d'ouvertures (calcaire, molasse, tuf...). Pour les toits, la présence sur le secteur de nombreux vestiges de tuileries laisse supposer que l'usage de la tuile écaille était, comme aujourd'hui, prédominant. Quant au bois, matériau de construction médiéval par excellence, il ne fait pas défaut, bien au contraire. Il constitue la charpente, les planchers, les plafonds et les dispositifs d'ascension interne avant la généralisation des tourelles à escalier. Il était également utile à l'élévation de la maçonnerie sous forme d'échafaudage dont le retrait marque les façades de « trous de boulins ».

Les ouvertures, baies et portes

Il s'agit des éléments de modénature repérés en priorité lors de l'observation des façades. Ce sont, bien souvent, les seuls indicateurs de la présence d'une résidence seigneuriale. Par leur variété et le soin apporté à la taille des blocs qui les composent, ces ouvertures offrent un contraste surprenant qui distingue ces constructions des simples maisons villageoises et rappellent ainsi le rang social de leurs détenteurs. Toutefois, elles participent au manque de cohérence et d'unité de la morphologie générale des édifices en fournissant des formes très hétérogènes. Cette impression de désordre traduit autant l'appartenance à une petite noblesse sans grande richesse que l'histoire longue et perturbée de ces demeures régulièrement réaménagées pour satisfaire aux nécessités de confort et d'esthétique de ses occupants. Ces évolutions nuisent certes aux tentatives de reconstitution de l'état initial des sites, mais leur confèrent un aspect dynamique et vivant.

Il est donc possible de relever plusieurs types d'ouvertures, témoins d'une époque et du mode d'occupation des pièces sur lesquelles elles ouvrent. Les plus anciennes sont les petites ouvertures type soupiraux, qui sont de simples prises de lumière pour les pièces réservées aux occupations domestiques, et les baies rectangulaires verticales pour les emplacements majeurs, dotées de décors soignés. Quant aux ouvertures croisées, elles apparaissent à la fin du XIV e siècle pour l'agrément résidentiel et sont ainsi une

Les sites postérieurs à 1350

Les logis simples ou dotés d'une tourelle escalier (11 sites)

Malgré quelques similitudes morphologiques, ce groupe de constructions est assez hétérogène, témoin d'une période de changements. Le plan quadrangulaire du logis reste de rigueur, les volumes varient, la tourelle escalier se généralise et les ouvertures se simplifient. Si la tour et auelaues ouvertures de tir symboliques rappellent de temps à autre le pouvoir seigneurial, celui-ci se fait plus discret témoignant de l'évolution sociale des détenteurs de ces résidences, de la récession économique qui touche la Savoie dans la seconde moitié du XIVe siècle et de la professionnalisation du dispositif militaire savoyard (La Martinière, Traize).

Les logis encadrés de tours quadrangulaires (4 sites)

Ce dernier type de construction semble émerger à l'époque moderne et conserve encore une certaine unité qui le distingue des précédents, caractérisé par une architecture aux antipodes des premières « tours résidences ». Il se compose d'un corps de logis rectangulaire

(250m² au sol en moyenne) dont une des grandes façades. généralement la mieux exposée, est encadrée de deux tours quadrangulaires et s'ouvre sur un jardin d'ornement. Ces constructions ne revêtent donc aucune fonction militaire et marquent l'aboutissement de l'aménagement résidentiel des demeures seigneuriales (La Mar, Jongieux).

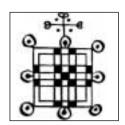


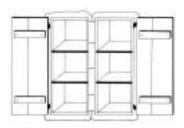
Logis à tours quadrangulaires, La Mar, Jongieux.



Logis simple, La Martinière, Traize.







Placard mural.

importante source de lumière et un élément décoratif majeur. Il est également possible de relever l'existence de baies trilobées ou géminées. Pour ce qui est des portes, elles peuvent être dotées d'un encadrement en plein-cintre ou en tiers-point (portes d'accès), mais aussi surmontées d'un linteau en accolade ou reposant sur des coussinets galbés. Il faut noter que tous ces éléments font l'objet d'un soin tout particulier qui se traduit par des moulures, des piédroits travaillés et autres décorations.

L'architecture intérieure

L'espace intérieur s'organise sur trois niveaux, à savoir le rez-de-chaussée qui tenait lieu de cellier et de cuisine et les niveaux supérieurs qui revêtent une fonction résidentielle indéniable avec la grande salle ou aula au premier étage (pièce de vie et d'apparat) et les chambres ou camera au deuxième étage (pièces plus intimes). Quant à l'architecture intérieure, elle comprend à la fois les structures en bois (plafonds à la française, planchers...), les portes de communication, l'ébrasement interne des baies (parfois doté de coussièges) et le mobilier fixe. Ce dernier englobe les cheminées et structures de feu, caractéristiques des résidences nobles, les nombreux espaces de rangements muraux, les cendriers, voire potagers, ou encore les éviers et les latrines.

Une illustration régionale de la société féodale

Les détenteurs de ces maisons nobles rurales Il est difficile de les connaître avec précision, ceux-ci n'apparaissant qu'au travers d'armoiries relevées sur les sites et au hasard des sources écrites ; certains échappant même totalement à l'histoire. Jusqu'au milieu du XIV e siècle, il est néanmoins possible d'affirmer qu'il s'agit de chevaliers et que ceux-ci, dont l'appartenance à la noblesse est discutée entre les historiens, sont ainsi à l'origine de 40 % des sites. Ces derniers se démarquent d'ailleurs par une architecture relativement défensive et une organisation spatiale similaire. Le XV e siècle apparaît ensuite comme une période de transition où les derniers chevaliers semblent se mêler aux gens de robe, notaires, magistrats et officiers comtaux ; cette évolution se traduit à la fois par l'émergence de nouveaux édifices résidentiels, beaucoup plus hétérogènes, et par l'adaptation des anciens complexes seigneuriaux.

Enfin, l'époque moderne voit se généraliser, en tant que propriétaires de ces résidences autonomes, les officiers ducaux puis royaux (chambellans, conseillers...), ainsi que des magistrats et, à partir du XVII^e siècle, des militaires de carrière.

Le territoire yennois est depuis les origines du comté, au XI e siècle, sous l'égide de la Maison de Savoie ; du fait de l'importance de Pierre-Châtel, son influence v est profondément marquée. Quant au bourg de Yenne, il fait partie intégrante du fief personnel des comtes jusqu'au début du XIII e siècle où ce dernier est inféodé à sept personnages locaux majeurs sous forme d'une mestralie en 1209. Le bourg reçoit la première charte de franchise du comté en 1215. La « mestralie de Chambuerc » est la plus ancienne forme de découpage administratif émanant des comtes et sa précocité met en exergue le caractère essentiel pour le comté de ce secteur clef dont le contrôle est indispensable à l'expansion territoriale des Savoie. La domination directe qu'ils exerçaient jusqu'alors va s'amoindrir au profit d'une tutelle indirecte par le biais de vassaux dans le cadre de l'organisation féodale de la société. Cette évolution fait ressortir les liens de dépendance qui se tissent entre les Princes et les nobles locaux et peut expliquer la présence d'un tel nombre de seigneuries sur un secteur aussi restreint par le morcellement volontaire du territoire en une multitude de petits fiefs dans le but d'éviter l'émergence d'entités trop puissantes pouvant concurrencer l'autorité comtale.

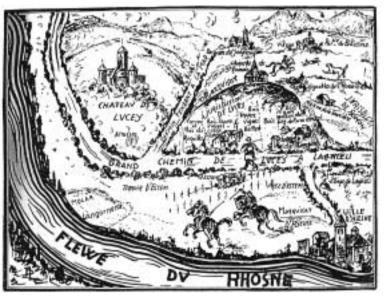
Les relations avec les Princes

Fonctions et liens avec le monde social Les édifices étudiés revêtent différentes fonctions propres aux résidences seigneuriales et celles-ci sont avant tout économiques, renvoyant à la notion de rente seigneuriale qui résume assez bien la situation en marquant le lien étroit entre l'activité productive (faire-valoir direct et indirect) et les revenus seigneuriaux (cens, banalités, tonlieux, péages...). Les maisons nobles peuvent également jouer un rôle judiciaire avec la renaissance du droit romain et l'éclatement du droit de ban, ainsi que religieux de par la présence de chapelles indépendantes ou intégrées au bâti (lieux de culte et surtout de sépulture). Enfin, certaines, plus fortifiées et situées à proximité du Rhône et de la route du Col du Chat, semblent avoir assuré contrôle et protection du passage.





Ci-dessus, vestiges de latrines extérieures, Gemillieu, Saint-Jean-de-Chevelu.



Estampe anonyme et non datée, d'après Relais 73 (cliché L. Lagier-Bruno).

ARCHITECTURE



Les monuments

sans leur tissu

Conseil et contrôle en matière d'architecture

Le Service départemental de l'Architecture

Les services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP) sont des services déconcentrés du ministère de la Culture et la Communication à l'échelon départemental ; ils sont placés sous l'autorité des Préfets de département. En 1979, ils ont succédé aux agences des Bâtiments de France nées dans l'après guerre. Ils interviennent néanmoins pour le compte de trois ministères dont celui de l'aménagement du territoire et l'environnement, celui de l'équipement et celui de la culture.

Le SDAP de la Savoie a fonctionné en tandem avec celui de la Haute-Savoie jusqu'en 1974 sous la direction d'un seul ABF. Aujourd'hui, deux ABF au sein d'une équipe de sept personnes couvrent le territoire savoyard.

pratique reconnue dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage.1

Le SDAP de la Savoie se positionne depuis quelques années dans le domaine de ses compétences d'origine à savoir le patrimoine et l'architecture qu'il s'agisse de programmation et de suivi de travaux sur les monuments, d'expertise en milieu ancien ainsi que sur des édifices non protégés, d'action de sensibilisation.

Un résumé des missions pourrait se traduire par la notion de gestion de la transformation et de la transmission du patrimoine.2

Les SDAP de la région Rhône-Alpes par ailleurs se sont structurés en réseau sous forme de collège leur permettant de mener des actions communes afin d'être représentatifs à l'échelon des services régionaux (DRAC et DIREN 3).

et du Patrimoine de la Savoie

Le SDAP a une compétence et une

Le tissu sans ses monuments.



D'après une idée originale de Léon Krier, 1984

La problématique du contrôle architectural

L'architecture est un domaine dont l'action mérite d'être consolidée, car étant une « expression de la culture » 4 elle met en relation aussi bien des notions liées à la rénovation, qu'à la création ou tout simplement à la qualité des constructions, et à leur intégration dans les paysages.

A une période qui a intégré les diverses notions de patrimoine, il y a lieu de reposer la question de l'architecture comme vecteur d'authenticité et comme alternative à la production de masse dans un département soumis à de fortes pressions sur les espaces patrimoniaux et naturels ainsi que sur des paysages emblématiques.

Ce constat concerne aussi bien la conservation des traces du passé que les questions relatives au devenir de notre environnement, à la coexistence des constructions neuves avec les bâtiments

anciens, aux zones à aménager face aux quartiers existants. La problématique architecturale redevient une donnée essentielle et centrale qui suscite l'intérêt car elle véhicule des notions de qualité de vie, « labellise » les espaces de caractère par des interventions maîtrisées y compris par la création.

Le contrôle des espaces et des nouvelles constructions est un facteur incontournable. Premièrement, depuis près d'un siècle par la législation sur les monuments, les sites, les abords de monuments, les secteurs sauvegardés et enfin les ZPPAUP 5. Deuxièmement par le biais du contrôle du juge dont l'origine remonte au renforcement du droit de l'environnement afin de lutter contre les excès de l'urbanisation. Le droit de l'urbanisme a suppléé le droit pénal et le droit civil afin de mieux gérer l'intérêt général 6. Troisièmement par l'acte de construire ou d'aménager selon la nature de la zone, de son règlement et de prescriptions s'il existe une servitude faisant intervenir le contrôle de l'Abf.

Enfin, par l'obligation d'appliquer les normes techniques dites DTU aux travaux dans un objectif de respect des règles de l'art, de sécurité notam-

Les outils de la qualité architecturale

Si l'arsenal juridique existe depuis longtemps, on relève malgré tout une réalité bien contrastée.

La loi de 1962 dite Malraux instituant le secteur sauvegardé a permis une avancée remarquable en initiant un règlement patrimonial par le biais du plan de sauvegarde.

La ZPPAUP est une procédure plus récente issue des lois de décentralisation dès 1983 qui privilégie l'initiative communale et la concertation dans un objectif de préservation du patrimoine et du paysage7 en reprenant sensiblement la même démarche.

L'article R.111-21 du code de l'urbanisme déjà présent en 1976 permet à l'autorité compétente de formuler des prescriptions ou de refuser un permis au motif que ce dernier porterait atteinte aux lieux et ne s'intègrerait pas dans le site dont le caractère est identifié.

La loi « paysage » du 8 janvier 1993 permet également d'améliorer le contenu du Plus en proposant « d'identifier et délimiter les quartiers, rues, monuments, sites, éléments du paysage et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».

La Loi solidarité et renouvellement urbain (SRU)9 instaure une démarche de projet et recentre le dispositif sur les questions d'aménagements et non plus sur les opportunités foncières. Le règlement est néanmoins peu différent de celui des anciens Pos.

L'évolution culturelle souhaitée et attendue par les spécialistes tarde à porter ses fruits et la



Station de Sestrière

production architecturale reste trop souvent la conséquence du classique article 11.

Le système normatif, les avis et l'article 11

Les premiers documents d'urbanisme étaient essentiellement constitués de formules stéréotypées qui ressassaient le même texte avec un article 11 du plus banal au plus ambigu. ¹⁰

L'application du seul règlement n'a pas garanti la qualité architecturale notamment au moment de la réalisation des projets ; même le contrôle a posteriori via la conformité n'a eu qu'un effet limité. L'urbanisme est en effet un domaine ou s'affrontent les contraintes d'intérêt général et les intérêts privés des constructeurs ou des tiers.

La cause principale n'en est pas imputable au seul projet individuel mais probablement à quelques dispositifs du système d'aménagement du territoire par la voie des outils opérationnels (et de la loi d'orientation foncière de 1967) comme le lotissement voire parfois la ZAC.

Paradoxalement, les quelques rares expérimentations notamment en matière de logement – les équipements publics étant plus facilement acceptés par l'opinion dans leur différence ou leur aspect novateur – ou les quelques projets atypiques se démarquant d'une production classique voire banale ne nuisent pas nécessairement au contexte bâti existant, mais n'en inverse pour autant la tendance. Les expériences de bâtiments résolument contemporains dans le Vorarlberg, contrée autrichienne pourtant ancrée dans le régionalisme, illustrent un revirement d'attitude de l'opinion et une culture nouvelle.

L'avis de l'ABF, longtemps isolé, a permis de garantir un niveau d'exigence dans les projets et a assuré une forme de « présence temporelle » sur un territoire donné ; il a servi de fil conducteur puisque, semble-t-il, ce principe est transposé à l'échelle de nombreuses communes soucieuses de leur architecture, par le biais des architectes consultants dont les avis prennent le relais en dehors des espaces protégés.

Le débat en architecture

Fixer la règle sans la figer ni dans le temps ni à l'échelle du territoire revient à s'interroger sur le type de production souhaitée en matière d'aménagement et d'architecture.

Alors que l'article 11 n'est plus une partie obligatoire du document d'urbanisme, son absence serait ressentie comme un vide juridique qui ne permettrait pas de juger un projet de manière objective.

L'énoncé de la règle via l'article 11, même s'il comporte des effets insidieux, rassure l'instructeur et le maire sur le risque limité de recours contentieux et décline un corpus de références évitant une appréciation au cas par cas.

On constate que l'excès de règle ou l'excès dans la règle stigmatise aujourd'hui les projets innovants ce qui n'a pas toujours été le cas ; l'histoire de l'architecture en témoigne.

L'action publique est perceptible dans la mise en oeuvre des circulades en Languedoc comme modèle spatial en l'an mille ¹¹, dans les bastides du sud-ouest ¹², dans les projets d'embellissement des villes et la création des grandes percées mais aussi en matière d'architecture fonctionnaliste

par une volonté hygiéniste dans les reconstructions d'après-guerre.

Par ailleurs, un projet devrait se concevoir comme un travail d'adaptation par rapport à un modèle idéal qui rendrait le modèle compatible avec le programme, les contraintes de site et celles des édifices voisins.

L'architecture au travers de son enseignement ne disposant pas d'un domaine scientifique est sujette à polémique dont il ne peut résulter que des confrontations doctrinales. L'affirmation d'une doctrine se révèle être le meilleur outil de communication, mais le débat permet-il à chaque fois d'appliquer voire d'expliciter les principes issus de cette doctrine ?

Les perspectives d'évolution

Même si les textes fondateurs du droit du patrimoine sont anciens, l'évolution en matière d'espaces protégés est constante. Elle s'est traduite encore récemment par une disposition de la loi SRU prévoyant, dans le cadre de l'élaboration d'un PLU, la possibilité de modifier le périmètre de protection autour des monuments historiques qui serait adapté aux enjeux patrimoniaux et à la réalité spatiale. Par contre, elle ne stipule aucun mode opératoire ni corps de règles ce qui risque une nouvelle fois d'accorder beaucoup de crédit à l'article 11.

L'étude patrimoniale est un document pragmatique, axé sur une problématique liée au patrimoine, à l'architecture et au paysage mettant en perspective grâce à l'analyse, les potentialités d'un territoire, d'un ensemble patrimonial dans un objectif de préservation.

En relation avec les problématiques typiquement architecturales, il semble important d'évoquer des solutions alternatives à la commande classique où l'on mêle expérimentation et création à l'instar des concours d'architecture, des marchés de définition permettant à la production urbanistique et architecturale de sortir de l'engrenage du formalisme et des stéréotypes, de mobiliser l'opinion et de donner un crédit à la culture de projet en alternative à la norme de type article 11.

Si la promotion de l'architecture s'illustre par des manifestations et des remises de prix à l'échelle nationale, on ne peut faire fi du travail de terrain effectué quotidiennement par des groupes de passionnés, des associations, des professionnels et par un réseau de petites entreprises qui militent ardemment à l'échelon local mais dont l'effort est souvent jugulé par une débauche normative trop abstraite.

Philippe Ganion



ARCHITECTURE



«Non au permis de détruire».

- 1. Décret du 6 mars 1979 instituant les SDA(P) qui ont pour mission de promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité, s'intégrant harmonieusement dans le milieu environnant. Les SDAP ont été rattachés au Ministère de l'Équipement jusqu'en 1996.
- 2. Article du *Moniteur* du 28 avril 1995 en page 45 par Olivier Godet ABF.
- **3.** Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la direction régionale de l'environnement (DIREN).
- **4.** Article premier de la loi du 3 janvier 1977 décrétant l'architecture d'intérêt public.
- **5.** ZPPAUP: zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.
- **6.** *Le juge judiciaire et le droit de l'urbanisme* par Dominique Moreno, éd. LGDJ, 1991.
- 7. ZPPAUP, du projet à la règle STU, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, éd. STU, 1992.
- **8.** Pos et paysages, aspects juridiques par la DAU, ministère de l'Équipement, éd. Villes et territoires 1995. Article L.123-1 alinéas 4 et 7 du Code de l'urbanisme.
- 9. La loi SRU est complétée par la loi urbanisme et habitat n°2003-590 du 2 iuillet 2003.
- 10. L'article 11 concerne l'aspect extérieur des constructions qui réglemente par type de zone et non pas par dossier.
- 11. Circulades languedociennes, naissance de l'urbanisme européen de Krzysztof Pawlowski, éd. Presses du Languedoc 2002. 12. Bastides du Quercy, société académique
- société académique d'architecture, éd. Diagram, 1995.

MONUMENTS



& ÉDIFICES

1. La maison rurale permanente dans les Alpes française du nord, Jean Robert (photo des granges de Chandon datant des appées 30)

Sauvegarde des granges de Chandon

un contexte communal et urbanistique particulier commune de Méribel les Allues

a commune des Allues, est passée, durant le XX° siècle d'une économie rurale agricole à une économie touristique axée sur les sports d'hiver. Son relief et son orientation la rendent tout à fait attractive pour le public affectionnant les sports de neige.

Cet enjeu a induit, dès la seconde moitié du XX° siècle, un équipement en termes de remontées mécaniques et d'infrastructures touristiques et un accroissement corollaire du nombre de résidences secondaires et de structures d'hébergement. La commune bénéficie d'une bonne desserte du fait de la construction de l'autoroute de Tarentaise et participe de manière forte à la dynamique économique de cette vallée. La plupart des anciens hameaux ont subi des rénovations banalisantes et le bâti ancien, fortement transformé, se retrouve souvent noyé au milieu de constructions récentes et variées

Dans ce contexte, les granges de Chandon constituent un ensemble de constructions manifestement bien préservé.

Ces granges ont fonctionné jusque dans la seconde moitié du XX° siècle. Elles permettaient de stocker du fourrage et d'abriter les bêtes durant la mauvaise saison. Cet ensemble a néanmoins été un peu chahuté durant les cent dernières années. Les toits ont été reconstruits suite à un incendie en 1928. Lors de l'élargissement de la route entre 1945 et 1955, les granges ont été épargnées au mieux. En 1991, une déviation les contournant est mise en place pour les jeux olympiques de 1992. C'est également la dernière année où des vaches en occupent les étables.

Un patrimoine à protéger

La prise de conscience de la valeur patrimoniale des granges de Chandon a été progressive. Dans la première moitié du XX° siècle, quelques publications font bien état de la qualité exceptionnelle du site ¹ mais avant 1993, le Pos n'apporte aucune contrainte sur ces bâtiments. Pourtant ces granges suscitent de plus en plus l'intérêt. Elles sont répertoriées dans de nombreux ouvrages et documents d'urbanisme. Le CAUE les mentionne également en mars 1995 dans un document sur l'habitat traditionnel des vallées de Vanoise.

L'équipe municipale alors en place propose la préemption de ces granges sans en préciser la destination. La dernière municipalité privilégie un aménagement du PLU imposant la conservation à l'identique du caractère de ces bâtiments. Cette démarche se concrétise en septembre 2003. Cette année-là, la commune engage une étude globale sur l'ensemble de cet alignement de 5 granges afin de se doter de moyens et de critères qualitatifs permettant leur transformation en habitation sans en dénaturer l'aspect général.

Actuellement, le bâti vernaculaire du hameau de Chandon présente des constructions groupées et mitoyennes, desservies par des ruelles étroites et pentues. Dans le bas du hameau, les granges étagées en cascade sur la pente font face à l'alignement des habitations.

Chaque grange est particulière même si elle présente un système constructif et une répartition des fonctions identiques. On peut distinguer trois niveaux :









MONUMENTS



& ÉDIFICES

- Un sous-bassement semi-enterré en pierres hourdées au mortier de chaux. Cet espace, couvert par quatre voûtes d'arête avec pilier central, correspondait à l'étable.
- Le niveau inférieur de la grange est situé juste au-dessus. Ses murs extérieurs sont constitués de panneaux de planches ajourés s'inscrivant entre des parties maçonnées. Cette technique permet de ventiler récoltes et foin. À l'entrée, une surface en plancher complète ce fonctionnement par l'aménagement d'un espace pour le battage des fèves, pois et avoine.
- Le niveau supérieur de la grange est en bois. L'ossature en charpente d'épicéa est fermée par un mantelage de planches ajouré pour favoriser la ventilation. Le volume du comble est en porteà-faux pour accroître la capacité de stockage. Dans le plancher, une trémie est réservée pour le passage du foin.

La façade sud est remarquable par la qualité de son modelé : de nombreux éléments sont disposés en retrait ou en saillie ; l'avancée en porteà-faux des combles est accentuée par des bardages obliques. Issue du système constructif et de l'usage de chaque étage, la répartition entre bois et pierres confère une certaine harmonie à l'ensemble.

La participation des propriétaires

Aujourd'hui, ces cinq granges appartiennent à cinq propriétaires différents que la commune a associé dès le lancement de l'étude. La mairie les a informés de la démarche puis a sollicité leur soutien, notamment l'ouverture de leurs bâtiments pour en permettre les relevés.

La démarche pédagogique s'est engagée et rapidement les propriétaires ont convenu de la qualité du site et de la nécessité de produire un cahier des charges permettant d'en assurer la préservation.

La restitution de l'étude a lieu le 4 mai 2004. Plusieurs perspectives sont explorées, mais une seule proposition de transformation est retenue du fait des contraintes liées au bâti existant. Cette proposition répond à deux principes dont l'objectif est à la fois la protection et la transformation en habitation. La conservation des volumes, des structures et de l'aspect des façades constitue le premier principe. Le second consiste à proposer des solutions techniques simples facilitant le maintien de l'unité d'ensemble. Cette présentation et la discussion avec les proprié-



taires sur des thèmes précis comme la stabilité des bâtiments, la nature des planchers, l'intérêt des voûtes, les modalités d'isolation, les matériaux de couverture, les principes d'éclairement des pièces ont permis de confirmer les propriétaires dans ce choix de restauration.

Forte de l'appui unanime des propriétaires, la commune sollicite alors un affinage du cahier des charges, afin de l'annexer au PLU pour garantir la qualité de ce qui est devenu un projet commun.

Une expérience volontariste et d'exception

Les granges témoignent de l'économie rurale d'autrefois. Leur fonction essentielle était le stockage, mais aujourd'hui, l'économie agropastorale s'est transformée.

Leurs propriétaires orientent ces bâtiments vers d'autres usages, comme par exemple la création de gîtes en lien avec l'économie rurale ou au contraire la réalisation d'une habitation exploitant la totalité de l'espace intérieur, transformation radicale s'émancipant du contexte agraire. Pour le bâtiment, ces interventions présentent une certaine irréversibilité.

Dans le cas des granges de Chandon, le dynamisme des équipes municipales, leur sensibilité à la dimension patrimoniale de ces bâtiments laissent espérer une réhabilitation de l'ensemble soucieuse d'en préserver le caractère et la qualité architecturale. La somme des volontés impliquées ont fait d'une idée simple un projet patrimonial exemplaire.

Karine Schwing & Cédrik Valet

MONUMENTS



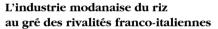
& ÉDIFICES

De hautes baies se développent entre les colonnes.

La Rizerie des Alpes

symbole d'italianité

ntre Modane-ville et le quartier de Loutraz, sur la place du marché qui s'étend entre la voie ferrée et le lit de l'Arc, se dresse un des bâtiments industriels parmi les plus intéressants de la Savoie : l'ancienne Rizerie des Alpes. Un édifice rectangulaire en forme de temple antique construit en 1929 par deux industriels italiens. Transformé après la Seconde Guerre mondiale par la municipalité de Modane en un marché couvert, une remise de matériel et une salle de sport, le bâtiment fut inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par un arrêté du 2 février 1987. L'édifice a fait l'objet d'une restauration complète qui s'est étendue de 2001 à 2005. Aujourd'hui la Société Lyon-Turin Ferroviaire y a installé ses bureaux et elle présente depuis cet automne une exposition permanente sur le futur tunnel de base qui permettra de franchir les Alpes par un tunnel de 52 kilomètres de long creusé entre Saint-Jean-de-Maurienne et Venaus dans la basse vallée de Suse.



Trois facteurs expliquent l'importance de l'industrie du riz à Modane. En premier lieu vient le débouché du tunnel ferroviaire du Fréjus mis en service en 1871 et l'existence de la gare internationale de Modane permettant aux industriels de bénéficier de la proximité d'un grand axe international de transport et de se relier facilement aux régions productrices de riz du Piémont ainsi qu'aux ports de Gênes et de Marseille importateurs de riz asiatique. Le second facteur réside dans la présence de la force hydraulique des torrents qui anime à bon prix les machines décortiquant et façonnant les grains de céréales. C'était un avantage décisif à une époque, le début du XXe siècle, où l'on ne savait pas transporter l'électricité sur de grandes distances. Le troisième facteur relève du cloisonnement des frontières. Depuis les années 1886-1887, la France et l'Italie se livrent à une guerre économique sans pitié qui contraint les industriels italiens désirant exporter leur production à établir des fabriques sur le sol français afin d'éviter de lourdes taxes à l'exportation. C'est un changement radical dans la politique commerciale jusque là marquée par le libéralisme puisque vers 1880 lorsque l'Italie entreprend de moderniser la culture du riz dans le Piémont oriental, les grands financiers français de Turin et de Milan investissent dans la riziculture. En retirant leurs capitaux, les groupes financiers français déclenchent une forte mévente des grains italiens remplacés sur le marché français par les riz provenant d'Indochine. Le même retrait s'opère aussi dans l'industrie de la soie du Biellais entraînant là aussi surproduction et mévente. Les rivalités coloniales vont détériorer gravement les relations franco-italiennes durant des décennies.



Façade principale à l'est.

La première rizerie des Alpes

C'est un industriel italien d'origine génoise, Francesco Cattaneo, qui construit avenue de la gare, à la périphérie de Modane-ville, une usine superbe en 1908. L'édifice porte les marques de l'architecture piémontaise : c'est une construction en briques comportant un rez de chaussée et trois étages flanquée à ses deux extrémités d'une tourelle surmontée d'une cage en fer dominée d'un aigle sculpté, symbole de la famille Cattaneo mais aussi de la Maison royale d'Italie. L'usine utilise la force hydraulique du torrent Rieux Roux. Les ballots de riz débarqués sur les quais de la gare de Modane sont transportés jusqu'à l'usine sur des chariots tirés par des chevaux. L'activité la plus intense concerne surtout la fin de l'été lorsque les moissons s'achèvent dans les rizières asséchées. On constitue alors des stocks de grains que l'on travaillera le reste de l'année.

Des Rizeries Pellas à la Compagnie franco-indochinoise du riz

Deux ans plus tard en 1910, deux génois, les frères Pellas édifient dans le quartier Sainte-Anne, les Rizeries de la Méditerranée, établissement Pellas Frères. Les industriels français n'apprécient guère ces implantations italiennes et dans les premiers mois de 1928, les Rizeries de la Méditerranée sont absorbées par les Rizeries du Havre, la nouvelle société prenant comme raison sociale le nom de Compagnie Franco-Coloniale du Riz. Minoritaires les frères Pellas sont évincés quelques mois plus tard lorsque la Compagnie Franco-Indochinoise (la Fic) dont le siège est parisien s'empare de la société. La Fic possédait des usines à Marseille et désormais à Modane. Ses principaux actionnaires étaient les frères Denis de Bordeaux. Ils installent un nouveau directeur dès 1928, Barborin, un cadre venu d'Indochine puis en 1937 lui succède Antonin-Joseph Mistral qui deviendra maire de Modane durant deux décennies de décembre 1940 à mars 1959.

Umberto, un des frères Pellas, ne se résigne pas. Malgré l'adversité, il implante une nouvelle usine à la sortie de Fourneaux. Cet établissement modeste cesse ses activités en 1940 lors du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et l'entrée en guerre de l'Italie au côté de l'Allemagne.

La seconde Rizerie des Alpes entre l'être et le paraître

En 1928, dans une situation économique et politique tendue, Francesco Cattaneo parvient à vendre son entreprise initiale à Pokrassov, un émigré russe qui fonde la Rizerie de Savoie à l'existence éphémère. Les bâtiments sont de nos jours le siège d'une entreprise de pompes funèbres. Francesco Cattaneo en 1929 s'associe à un riche transitaire italien de Modane, Guglielmo Gerardo pour créer la Rizerie des Alpes. F. Cattaneo-G. Gerardo qu'ils installent dans des locaux à l'antique en forme de Temple. Le bâtiment superbe évoque les splendeurs de l'Italie antique par ses formes et par ses couleurs. Il se rattache à la tradition architecturale des bâtiments publics du Piémont à l'époque du Risorgimento beaucoup plus qu'à l'architecture de la période fasciste. Il est vraisemblable que le concepteur et les ouvriers venaient du nord de l'Italie. Les murs de briques caractérisent l'art des macons de l'Italie du nord.

Le plan du bâtiment forme un rectangle de 14,8 m. de large sur 26,04 m. de long. La façade principale est orientée à l'est. La toiture à double versant est recouverte d'ardoises. Seize colonnes surmontées de chapiteaux ioniques rythment les façades est, sud et nord. La façade ouest ne comporte pas de colonnes mais elle est éclairée en son centre par une grande fenêtre. La facade principale et la façade occidentale sont ornées d'un fronton triangulaire. Les façades latérales au sud et au nord développent de hautes baies vitrées. Au rez-de-chaussée, le soubassement aligne un faux appareil à bossage ouvert d'oculus. En fait, toutes les façades ne constituent qu'un décor en ciment plaqué sur une structure métallique composée de poutres et de piliers.

Le volume intérieur se subdivise en trois niveaux. Le premier niveau, au rez-de-chaussée, est délimité par le soubassement en faux bossage. Le second et le troisième niveaux sont séparés par un plancher qui s'appuie sur une structure métallique. La charpente est également constituée de poutres métalliques.

La façade principale donne dans la magnificence. Précédée d'un double escalier, elle possède six colonnes qui délimitent de grandes baies. Les bases des colonnes sont reliées par une élégante balustrade. Le fronton triangulaire s'orne de multiples dentelures. L'architrave porte l'inscription Rizerie des Alpes. La seule fausse note provient de la visibilité de la structure métallique délimitant le second et le troisième niveaux. Elle forme une barre horizontale dans laquelle viennent s'encastrer les colonnes tout en rompant aussi la composante verticale des baies vitrées. Les façades latérales font preuve d'une grande élégance. Au-dessus du soubassement en bossage éclairé d'oculus se dressent six colonnes surmontées de chapiteaux ioniques encadrant des baies vitrées arrondies dans la partie supérieure.

La victime d'un nationalisme exacerbé

On pourrait penser que dans une cité internationale comme l'était Modane rassemblant des centaines de fonctionnaires français et italiens l'affrontement des nationalismes limiterait les débordements passionnels. Il n'en est rien. Là comme ailleurs, les rivalités s'exacerbent à la veille de la Seconde Guerre mondiale. La Rizerie des Alpes fut la victime des tensions politiques entre la France et l'Italie. En 1936, Guglielmo Gerardo est expulsé vers son Piémont natal. Il est faussement accusé de fournir des renseignements aux services italiens par le biais de pigeons voyageurs. En fait, la rizerie attirait les pigeons qui trouvaient là une nourriture abondante et les employés ne se privaient pas de leur réserver un sort gastronomique lorsqu'ils étaient bien dodus mais, dans l'opinion publique, ces pigeons ne pouvaient être qu'au service de l'ennemi. D'ailleurs, le poids de la défense militaire est tel à Modane qu'en décembre 1936, le sous préfet de Saint-Jean-de-Maurienne interdit au notaire Delavenay d'édifier un pigeonnier dans sa propriété. Il ne fait pas bon d'être colombophile près de la frontière!

François Forray

MONUMENTS



8. ÉDIELCE











ACTUALITÉS



EXPOSITIONS

* Mission Développement Prospective conduit depuis dix ans avec ses membres, et de manière privilégiée avec le Conseil général de la Savoie, des réflexions stratégiques en matière d'aménagement du territoire, initie et anime des partenariats dans le cadre de démarches territoriales, mène des missions d'observation dans le domaine de l'économie, du tourisme et de la gestion de l'espace.

Ci-dessous, le Fort de Bard, verrou du Val d'Aoste : place-forte du Buon Governo, XIX^e siècle.

Sentinelles des Alpes

Sentinelle delle Alpi

Sentinelles des Alpes, piloté par Mission Développement Prospective* et la Région Piémont, est aujourd'hui un réseau transfrontalier reconnu dans le massif franco-italien par les collectivités et par les acteurs de la valorisation du patrimoine fortifié. La première phase du programme s'achève. Il faut maintenant aller plus loin. Le seconde phase sera davantage consacrée à la mise en tourisme des sites fortifiés.

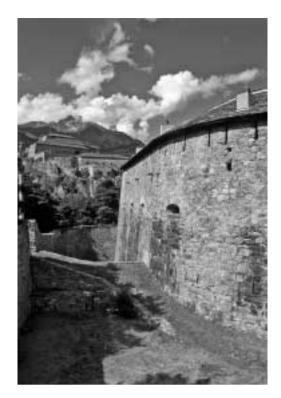
ls sont aujourd'hui une soixantaine... Les gestionnaires français et italiens de sites fortifiés alpins ont progressivement construit un réseau transfrontalier, avec des outils de communication et d'échanges d'informations, avec des rendez-vous réguliers et surtout avec l'ambition de nourrir l'interprétation du patrimoine en développant de nouveaux projets de valorisation, plus innovants, plus interactifs, plus artistiques. Depuis 2002, les membres du réseau Sentinelles des Alpes ont participé à quatre formations et quatre Rencontres Transfrontalières thématiques et ont bénéficié de divers outils de communication (site internet, dossier de presse, communiqué de presse, plaquette touristique), de publications (guide méthodologique, livret pédagogique), et d'appui technique à l'élaboration de projets.

Afin d'expertiser le travail conduit depuis 4 ans et d'aider les partenaires de *Sentinelles des Alpes* à définir les actions stratégiques pour les années à venir, MDP a confié en 2005 au Cabinet Eureval

une mission d'évaluation du programme. A cette occasion, Eureval a consulté, en France et en Italie, les partenaires institutionnels (élus et services des collectivités), les membres du réseau et quelques prestataires impliqués dans Sentinelles des Alpes. Les résultats de l'évaluation montrent d'une part que, dès le début, l'association des partenaires et des acteurs locaux à la définition des priorités et à la mise en œuvre des actions a renforcé l'efficacité de l'ensemble du dispositif. D'autre part, bien que ne fonctionnant pas encore de manière autonome, le réseau bénéficie d'une réelle dynamique de groupe, au sein duquel les échanges sont nombreux et fréquents. Enfin, la dimension transfrontalière constitue une richesse supplémentaire et une forte valeur ajoutée au réseau : sur le plan institutionnel, la coopération entre MDP et la Région Piémont est un partenariat durable, puisqu'il se poursuivra au-delà du dispositif Interreg ; sur le plan de la valorisation du patrimoine fortifié, l'interprétation ne peut se concevoir qu'à travers la compréhension des systèmes défensifs et des stratégies politiques dans leur contexte européen. Ces résultats confortent l'intérêt et l'efficience d'une approche globale qui dépasse les frontières administratives et natio-

Le massif franco-italien est un territoire convoité et soumis à de multiples pressions (foncières, urbanistiques, démographiques) et s'inscrit dans un environnement de plus en plus concurrentiel, à la fois par les autres territoires (ville, rural) mais aussi par les autres montagnes d'Europe. Les perspectives d'évolution et le changement climatique annoncé indiquent que ce territoire subira des mutations importantes d'ici 20 à 25 ans, qui affecteront notamment les économies touristiques des vallées alpines. Ces processus soulèvent de nombreuses questions : quelles seront les relations entre les urbains et les ruraux / montagnards, dès lors que la concentration urbaine du littoral méditerranéen et de la région de Turin pousseront leurs habitants à rechercher des zones de loisirs à proximité, des territoires verts? Dans quelle mesure le patrimoine, dont les fortifications, peut-il permettre une diversification de l'offre touristique et culturelle en montagne? Par ailleurs, les pratiques touristiques s'affranchissent de plus en plus des limites administratives, notamment par l'itinérance, renforçant la mobilité des clientèles : comment concevoir des produits à





l'échelle du massif? Comment en faire la promotion? Il y a là un véritable enjeu de développement économique dans un contexte de profondes et rapides mutations. L'unification du Comité de Massif des Alpes, les expériences de coopération franco-italienne depuis 1990 (Interreg I), les réflexions bilatérales en cours pour définir les priorités de la prochaine programmation des fonds structurels, constitue un environnement institutionnel privilégié pour élaborer de nouvelles stratégies de développement. Plus spécifiquement dans le domaine patrimonial et touristique, il existe déjà des projets structurants soutenus par les collectivités alpines, tels que Via Alpina et Sentinelles des Alpes. Le tourisme culturel et l'itinérance 1 offrent de nouvelles pistes de travail dans la perspective de véritables démarches intégrées de développement local. La montagne bénéficie d'un patrimoine riche et diversifié (naturel, rural, religieux, fortifié), mais valorisé de façon trop segmentée (par territoire et par filière), n'associant pas suffisamment les différents acteurs du territoire. Aujourd'hui, les enjeux pour les Alpes résident dans la capacité des responsables institutionnels et des acteurs locaux a privilégié des projets stratégiques, ciblés, multi-partenariaux à la fois public et privé impliquant opérateurs touristiques et culturels. En outre, l'organisation en réseau structure l'offre, dans la mesure où elle induit une professionnalisation des acteurs, des dispositifs d'échanges d'informations et une promotion commune.

S'inscrivant dans un environnement fragile mais très attractif, ces projets devront prendre en compte les contraintes liées à un développement durable, respectueux des populations et des écosystèmes naturels.

Dans cette perspective, la suite du programme *Sentinelles des Alpes* pour les années 2006 et 2007 sera consacrée à la mise en tourisme du patrimoine fortifié des Alpes franco-italiennes. Les formations à destination des gestionnaires de sites seront axées sur l'élaboration de produits touris-

tiques, sur l'utilisation des outils développés par les offices de tourisme, les comités départementaux et les comités régionaux de tourisme et sur les modalités de travail en réseau. Par ailleurs, des actions spécifiques auprès des opérateurs touristiques seront conduites pour d'une part mieux faire connaître les potentialités du patrimoine fortifié et d'autre part les associer à la communication et à la promotion des sites alpins, à travers des expositions, des accueils presse, des publications. De façon générale, les membres du réseau transfrontalier poursuivront leur professionnalisation grâce à différents séminaires et rencontres thématiques organisés de manière régulière dans les territoires. Enfin, les partenaires de Sentinelles des Alpes souhaitent développer des collaborations avec d'autres projets, complémentaires à la démarche patrimoniale : Via Alpina est un itinéraire de randonnée, qui couvre 8 pays de l'Espace Alpin, de Trieste à Monaco, et qui s'appuie sur un réseau de partenaires locaux (hébergeurs, OT, Parcs, etc.). Les sentiers, souvent d'anciennes routes militaires ou chemins muletiers, dans les Alpes franco-italiennes passent tous à proximité des sites du réseau Sentinelles des Alpes. Aussi, des actions communes seront conduites pour renforcer les offres respectives des deux projets, privilégiant un tourisme doux, itinérant, culturel et ancré dans les territoires.

Muriel Faure

1. Le séminaire organisé par la Conférence des Alpes Franco-Italiennes à Valloire le 22 septembre 2005 sur « Itinérance et réseaux : une forme de tourisme adaptée aux Alpes francoitaliennes » a bien montré l'intérêt de ces projets, en plein essor, qui répondent aux nouvelles attentes des clientèles.

ACTUALITÉS



EXPOSITIONS

En haut, à gauche, les Forts sardes de l'Esseillon, Aussois et Avrieux, verrou du Mont-Cenis, Maurienne, place-forte du Buon Governo, XIX° siècle

En baut, à droite, le Fort du Montperché, ouvrage de protection, système Séré de Rivières, XIX° siècle.

Au centre, le Fort de Saint-Gobain, gros ouvrage de montagne, système Corr, ligne Maginot des Alpes XX° siècle.

En bas, le Fort de Ronce, Piazza militare del Moncenisio, Lanslebourg-Mont-Cenis, XIX^e siècle.





ACTUALITÉS

EXPOSITIONS

Groupe de l'Annonciation une acquisition rare

une acquisition rare pour les musées de Chambéry

n 2003, le Musée savoisien a proposé au public une remarquable exposition mettant en scène la sculpture gothique dans les Etats de Savoie. Fruit d'une collaboration entre les institutions muséales turinoises, valdotaines et savoyardes, bien des découvertes ont ainsi mis en avant des ateliers de productions, des artistes,

mais aussi une certaine manière que l'on retrouve dans la peinture de cette même époque en Savoie, au regard des Primitifs aujourd'hui conservés au Musée savoisien. Les principales caractéristiques de ce foyer artistique savoyard viennent d'un mélange d'influences venues des pays du Nord, les Flandres plus particulièrement.

Ce groupe, composé d'un ange et d'une Vierge, a été proposé au musée du Louvre par un propriétaire privé. Le

département des sculptures, après son étude et au regard de son analyse stylistique, a alerté le musée de Chambéry, rapprochant cet ensemble des réalisations des Alpes du Nord, peut-être savoyardes ou piémontaises. Il date de la fin du XVe siècle par l'exécution notamment des vêtements formant des plis amples qui se cassent au sol en formant une sorte de base large et généreuse, mais aussi par le rendu des visages et de la chevelure. Composée des deux personnages principaux, la Vierge et l'ange, ces deux pièces appartenaient à un groupe de plus grande ampleur, peut-être un retable, dont il ne reste aujourd'hui que ces deux éléments. Ils sont réalisés en bois, recouverts d'une polychromie et d'or, leur exceptionnel état de conservation nous offre une vision sincère de l'œuvre, qui n'a jamais été restaurée et qui est dans un état de fraîcheur remarquable après plus de cinq cents ans. Quelques manques sont disséminés mais ne nuisent en aucune manière à la découverte et à l'interprétation de l'œuvre.

N'appartenant déjà plus au monde gothique, le début de la Renaissance se fait sentir, même si les personnages sont encore figés dans leurs attitudes, une grande douceur émane de leur dialogue invisible. Bien qu'ils soient peut-être liés à la production artistique du Piémont ou de la Savoie, il ne faut pas exclure d'autres foyers artistiques riches d'influences diverses où pouvaient se côtoyer des artistes flamands et peut-être même lombards. Malgré les variantes iconographiques innombrables, les données plastiques de l'Annonciation sont restées immuables au cours des âges.

Outre les deux personnages principaux qui la composent, la Vierge et l'ange, c'est leur appartenance à deux mondes différents qui en fait une composition particulière; l'ange est une créature céleste, ailée et immortelle alors que la Vierge est humaine, soumise à toutes les servitudes terrestres. L'ange, qui a perdu ses ailes, incarne le mouvement, il transmet un message divin, alors que la Vierge reste passive. Il en résulte une dissymétrie entre les deux personnages, perceptible ici par la taille même des personnages : le premier est plus grand (37,5 cm de hauteur) que la seconde (36 cm de hauteur). Ce thème iconographique a eu une place de choix dans les créations artistiques, il est extrêmement répandu tant en peinture qu'en sculpture, dès le Moyen Âge et durant toutes les périodes suivantes.

Cette sculpture vient renforcer le fonds déjà existant des collections des musées de Chambéry. Sans être important du point de vue numérique, il se compose de véritables trésors pour les périodes anciennes avec des pièces provenant de l'abbaye d'Hautecombe, de différents édifices religieux, de Chambéry même (ancienne église des Antonins, par exemple) ou encore de quelques lieux des environs. Peu nombreuses au XIV^e et XV^e siècle, toutes sont remarquables pour ces périodes anciennes, alors que dès le tournant du XVI e siècle, les collections des musées se rapportent plus à un contexte local dans des exécutions plus provinciales (saint Crépin de l'ancienne église Saint Léger ou Reliquaire des Clarisses)

Cette œuvre a été acquise par la Ville de Chambéry avec l'aide du Fonds Régional d'Acquisitions pour les musées (Ministère de la Culture, Région Rhône-alpes) en 2004.

Durant cette même année, les fonds des musées de Chambéry ont vu leurs collections s'accroître d'une rare pièce italienne. L'association *Printemps* Baroque, qui avait en 1994 soutenue très activement la fameuse exposition Du Maniérisme au Baroque inaugurant l'extension du musée des beaux-arts à l'ensemble du bâtiment suite à la création de la médiathèque, a décidé de se dissoudre et d'offrir à la Ville de Chambéry une œuvre italienne de grande qualité, Le Bienheureux Nicolo Albertgati, sacré évêque de Bologne en 1745, réalisée par Antonio Rossi (artiste bolonais de 1700-1753). Il s'agit d'une grisaille sur papier, étude préparatoire d'un grand tableau conservé aujourd'hui à la cathédrale San Petronio de Bologne qui fait apparaître toutes les qualités remarquables de cette exécution et s'inscrit dans le mouvement baroque si exacerbé en cette première moitié du XVIIIe siècle en Italie. Elle complète judicieusement la collection déjà exposée au public.

Chantal Fernex de Mongex



Inv. 05-1-1 et 2.



Inv. 05-3-1.



Notes de lecture



Armorial des communes de la Haute-Savoie

par Julien Coppier et Gérard Détraz, sous la direction d'Hélène Viallet, Archives départementales de la Haute-Savoie, 2004, 22 €

Les Archives départementales s'attachent depuis une vingtaine d'années à un travail de recensement des données concernant les anciennes armoiries communales. Elles assurent une mission de conseil scientifique auprès des collectivités territoriales qui désirent retrouver ou créer leurs propres armoiries. dans le respect de l'héraldique. C'est entre la fin du XIe siècle et le début du XII e siècle que les armoiries apparaissent comme signes de reconnaissance; d'abord réservé aux chevaliers, leur usage s'étend peu à peu toute la société. La science héraldique définit, par traités et armoriaux, un vocabulaire et une syntaxe aux formes très codifiées. Outre le recensement complet des armoiries des communes de Haute-Savoie, cet ouvrage propose un bref apercu de l'histoire et des conditions dans lesquelles l'héraldique est née, ses significations. Il nous offre ainsi une clef de lecture de ces anciens et nouveaux témoignages d'appartenance.



Roches confidentes, dessins et témoignages gravés de la vallée des Merveilles du Moyen-Age à nos jours

par Nathalie Magnardi et Emmanuel Breteau, Images En Manœuvres Editions, 2005, 22 € La vallée des Merveilles, située au cœur du Parc National du Mercantour, dans la vallée de la Roya, proche du Mont Bego, est réputée pour sa concentration de roches gravées. C'est dans ce site d'alpages, entre 2000 et 2800m d'altitude, que près de 40 000 motifs ont été gravés sur près de 3700 roches en plein-air, sur une période qui s'étend de 3000 ans avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Seules dans cet ouvrage sont traitées les gravures historiques, du Moyen Age à nos jours. Les gravures les plus récentes ont été pratiquées par incision linéaire, ce qui rend le trait moins visible et beaucoup plus fragile que celui obtenu par percussion. C'est donc un paradoxe que les gravures historiques soient plus sujettes à l'érosion que celles de l'Age du Bronze. Les auteurs de ces gravures étaient des pèlerins, des bergers, des voyageurs, des militaires, des contrebandiers. Le recensement des gravures se poursuit depuis bientôt quarante ans pour décrypter un éventuel langage thématique et symbolique. Le texte de Nathalie Magnardi porte un regard à la fois savant et plein d'émotions sur ces roches confidentes. Il est magnifiquement accompagné par les photographies d'Emmanuel Breteau, qui a utilisé des techniques d'éclairage inédites, afin d'en faire ressortir le motif gravé. À noter, le projet de collaboration entre la Conservation départementale du Patrimoine et Emmanuel Breteau pour l'édition d'un ouvrage portant sur les gravures rupestres de Savoie.

Les Bauges, terre d'art sacré

par Françoise Dantzer éd. La Fontaine de Siloé, 2005. 38 € Cet ouvrage de près de 250 pages dresse un inventaire de l'art sacré des Bauges. Tous les édifices : églises paroissiales, chapelles rurales et oratoires jusqu'aux croix de chemin font l'obiet d'une présentation détaillée. Un premier chapitre nous propose de découvrir l'histoire chrétienne des Bauges, Celui-ci, fort bien documenté, aurait pu à lui seul faire l'objet d'un livre. Le second chapitre dresse



l'inventaire de ce patrimoine par canton et par commune. Le XVII e siècle reste « l'âge d'or » du témoignage religieux dans les Bauges et plus généralement en Savoie. ceci sous l'impulsion de saint François de Sales et de son action évangélique de reconquête. Cependant les remaniements et les reconstructions du XIX e siècle ont oblitéré l'unité de style du mouvement baroque. Les témoignages du passé ont perdu en lisibilité dans pratiquement toutes les églises des Bauges.



La véritable histoire de Mandrin

par Corinne Townley, éd. La Fontaine de Siloé, coll. Archives de Savoie, 2005, 19 €

Bien loin de l'imagerie d'Épinal habituelle qui a fait de Mandrin un bandit au grand cœur, le portrait que nous dresse Corinne Townley revisite le mythe au regard des faits et des actes jugés. C'est en utilisant les archives des procédures criminelles du Sénat de Savoie que l'auteur a mis au jour la litanie des actes opérés par Mandrin et ses acolytes. C'est en fait, un véritable réseau mafieux qui apparaît alors avec son corollaire: racket, chantage. tortures, crimes, et loi du silence imposée par la terreur. Ce n'est plus l'image habituelle du bandit dressé contre l'Impôt pour la défense des pauvres gens qui prévaut, mais au contraire la mise en place d'un système où le profit personnel passe avant tout, au mépris des règles morales et de la loi. C'est dans un contexte de perte de légitimité de l'État monarchique français d'une part, et d'autre part de fai-

blesse dans le rétablissement de l'autorité du roi de Sardaigne après sept ans d'occupation espagnole qui a appauvri le duché de Savoie, qu'est née l'histoire de la bande à Mandrin. C'est dans cette zone frontalière entre Savoie et Dauphiné que se sont affirmées ces ambitions de profit au mépris des populations locales. Corinne Townley a fourni ici un travail ambitieux de relecture historique au regard des faits, pour notre plus grand plaisir.

En Chautagne, Paroles et images ouvrage collectif,

Ed. Comp'Act, 2004, 20 € La Chautagne, région naturelle et administrative. possède une grande richesse naturelle et culturelle. Délimitée au nord par le Fier, à l'ouest par le Rhône, à l'est par le pli jurassien et au sud par le lac du Bourget, c'est une plaine alluviale récente occupée à l'aval de Serrières-en-Chautagne par un marais tourbeux. Lac du Bourget Rhône et marais chautagnard: force est de constater que la Chautagne est un endroit où l'eau prédomine. L'ouvrage s'ouvre par une présentation générale du territoire de la Chautagne. Tour à tour sont évoqués les aspects géologiques, avec le relief et la structure géomorphologique, puis les grandes unités du paysage d'où découlent la présence d'une faune et d'une flore particulière et très riche. L'histoire de la Chautagne est ensuite traitée à travers son peuplement, la mise en place de la société galloromaine, puis féodale, l'avènement de la modernité... L'économie rurale, secondaire et tertiaire, sans omettre l'activité touristique, sont parcourues, de même que l'architecture traditionnelle. Après cet indispensable préambule, les territoires qui forment la Chautagne sont présentés à tour de rôle. Chacun fait l'objet d'une description rigoureuse de ses richesses naturelles et économiques, de son histoire, de son patrimoine architectural, le tout accompagné d'une abondante iconographie. Un ouvrage très complet et superbement illustré.



Les noms du patrimoine alpin. Atlas toponymique II. Savoie, vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence

par Hubert Bessat et Claudette Germi. éd. ELLUG. 2005 Fruit de nombreuses années de recherches sur la toponymie alpine, cet atlas des noms de lieux des Alpes se termine avec la parution de ce second volume. Le premier volume. Les noms du paysage alpin, paru en 2001 était presque entièrement consacré au relief et à l'eau. Constatant l'intérêt des toponymes liés aux différentes étapes du peuplement, notamment ceux liés aux défrichements et à la conquête de nouveaux territoires, les auteurs Hubert Bessat et Claudette Germi, avaient décidés de compléter ce premier volume par une suite

Le fichier cadastral des départements alpins a servi de point de départ aux recherches menées sur la toponymie. Mais il a fallu aussi recouper faits historiques et archéologiques pour pouvoir suivre l'extension du peuplement et de l'activité humaine. C'est en croisant les approches, en mêlant les disciplines que s'éclairent les processus de dénomination. Au-delà de la toponymie officielle, les auteurs se sont également attachés à établir une carte des appellations dialectales, souvent fort différentes des appellations cadastrales « officielles ».

Un ouvrage fort bien documenté et qui permettra à chaque lecteur de s'approprier les racines et la riche signification des noms de lieux alpins.

Vinciane Néel



